

PORCQUÉBEC

Volume 26 - N°2 JUIN 2015

AGA 2015

Bâtir un avenir responsable



Travailleurs étrangers temporaires : Un impératif!

FERME PIC ROUGE
GUIDÉE PAR UN GPS
NOUVEAU GENRE

OSSE BUCO
S'ENGAGER À PRODUIRE UNE
VIANDE LOCALE DE QUALITÉ POUR
LES CONSOMMATEURS

Le magazine publié par

Les Éleveurs
de porcs du Québec

SOMMAIRE

Volume 26, Numéro 2, Juin 2015

5 MOT DU PRÉSIDENT

Bâtir un avenir responsable

7 ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Édition spéciale AGA -
Bâtir un avenir responsable

Réélection du comité exécutif

Adoption de neuf résolutions



Allocution du ministre Pierre Paradis

Message du président de l'UPA

Faits saillants du
Conseil canadien du porc

« Les défis de l'expansion
du monde », par Jean-Louis Roy

Conférence du « dragon »
François Lambert

Une Tablee des chefs pour
le 1^{er} anniversaire du rapport
de responsabilité sociale

21 MAIN-D'ŒUVRE

Le Programme des travailleurs
étrangers temporaires :
un outil précieux

Des employeurs témoignent
de l'efficacité du programme

Le Programme d'apprentissage en
milieu de travail pour la rentabilité
de l'entreprise

Des formations adaptées
au secteur porcin

La responsabilité sociale : des bonnes
pratiques à l'égard des travailleurs
agricoles

33 REPORTAGE À LA FERME



Ferme Pic Rouge
Vincent Fournier garde le cap
avec son GPS

37 ÉCONOMIE

Plusieurs améliorations en vue pour
le SGRM

Impact de l'arrimage
Agri-investissement 2014 sur
les programmes ASRA

41 SALUBRITÉ DES ALIMENTS

La révision des programmes
AQC et BEA : où en sommes-nous?

45 SANTÉ

Que signifie un usage judicieux
des antibiotiques?

Quand Streptococcus suis prend l'air

51 RECETTE



Bavette de porc barbecue

52 CDPQ

Sécuriser le réseau du transport
des porcs par des actions structurantes

54 DE PORC ET D'AUTRE



Hommage aux administrateurs sortants

Des administrateurs du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec, qui se sont retirés au cours de la dernière année après plusieurs années d'engagement, ont vu leur travail honoré dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. André Auger, membre de 2008 à 2015, a eu à coordonner plusieurs dossiers, notamment à titre de 2^e vice-président du comité exécutif. Françoise Fortin, membre de 2011 à 2014, a notamment été au cœur du regroupement des syndicats des Éleveurs de porcs de la Beauce et des Deux Rives. Jean-Guy Hamelin, membre de 1999 à 2014, reconnu pour ses habiletés en comptabilité, a notamment agi comme président du comité de vérification interne et finances de l'organisation. Le président des Éleveurs de porcs, David Boissonneault, n'a pas manqué de souligner l'importance pour une organisation de compter sur des gens d'expérience de la trempe de ces administrateurs sortants. ■



Prochaine parution :
Septembre 2015



PORQUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT
4 parutions par année

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Faire parvenir un chèque
ou un mandat-poste
de 15,28 \$ à :

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 100, Longueuil
(Québec) J4H 3Y9

Nom : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Occupation : _____

PORQUÉBEC

Le magazine Porc Québec est publié
quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :
Martin Archambault, rédacteur en chef
marchambault@upa.qc.ca

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO
Annie Champagne, Yves Chochard, Cécile Crost,
Caroline Duchaine, Olivier Dupras, Daniel
Grenier, Dre Cécile Ferrouillet, Christine Fravallo,
Charles Gagné, Élise Gauthier, Audrey Gendron,
Marie-Pier Lachance, Mélanie Lagacé, Ann
Letellier, Hélène Poirier, Julie Moreau-Richard,
Mohamed Rhouma.

RÉVISEUR
Francine Drolet

CONCEPTION GRAPHIQUE
ET RÉALISATION
TCN Studio

IMPRESSION
Imprimerie Transcontinental

COORDONNATEUR VENTES ET DISTRIBUTION
Pierre Leroux, poste 7290

VENTES
pub@laterre.ca
450 679-8483, poste 7579

REPRÉSENTANTS
Christian Guinard, poste 7271
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Susan Rooke, poste 7538

VENTES NATIONALES
Daniel Lamoureux
1 877 237-9826
ads@laterre.ca

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada
(taxes incluses)
Tél. : 450 679-8483, poste 7274

ÉDITEUR
Les Éleveurs de porcs du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9
Téléphone : 450 679-0540
Télécopieur : 450 679-0102
Sites Web : www.leporcduquebec.com
www.leseleveursdeporcsduquebec.com

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle
ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la
permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :
Contrat no 40010128

Dépôts légaux :
BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990
ISSN 1182-1000

Bâtir un avenir responsable



Extraits du discours prononcé par David Boissonneault à l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec le 28 mai 2015

La 49^e assemblée générale des Éleveurs de porcs du Québec a pour thème cette année « Bâtir un avenir responsable ». Cette thématique exprime avant tout notre engagement à être des entrepreneurs passionnés et déterminés, dans le respect des animaux, des travailleurs et des communautés. C'est aussi la vision de nos membres et des partenaires pour optimiser le plein potentiel d'une filière forte afin d'amener notre industrie à se dépasser, à se moderniser et à saisir les opportunités de marché. Nous sommes des partenaires de confiance pour le développement économique et la vitalité des régions.

Les raisons de mon engagement

J'ai été élu en 2011 et j'achève aujourd'hui mon deuxième mandat. Je me suis engagé parce que je croyais en l'avenir de notre production. Je voulais faire avancer nos dossiers et représenter nos intérêts au sein du secteur le plus dynamique du monde agricole. En 2011, le climat était cependant loin d'être joyeux.

Dès le mois d'août 2011, le comité exécutif s'est mis au travail à la recherche de solutions et de résultats, basés sur des indicateurs solides.

Nous avons décidé de prendre les problèmes un à un, de développer des stratégies pour chaque enjeu, et d'aller voir les intervenants pour mettre en place des collaborations qui donneraient des solutions concrètes et rapides. Pour toutes les actions réalisées, nous avons été guidés par les valeurs qui nous animent : la rigueur, l'analyse des faits, et la volonté de proposer des solutions en tout temps.

Nous nous sommes appuyés sur nos forces :

- ➔ Notre façon de travailler en filière, avec nos partenaires.
- ➔ Notre produit, le porc du Québec.

➔ Les efforts financiers considérables que nous avons fournis : la réduction du déficit ASRA, le remboursement des PPA et la restructuration de nos dettes, la réduction de nos coûts de production, les gains d'efficacité sur nos fermes, de meilleurs revenus du marché à la suite de la convention de 2009.

➔ Mais surtout, nos hommes et nos femmes qui travaillent sans relâche pour faire avancer leur entreprise.

Convention de mise en marché

Avec l'entente de principe conclue, nous consolidons la convention de 2009 en la bonifiant d'un mécanisme de mouvement. Nous convenons aussi de demander conjointement, producteurs et acheteurs, aux instances gouvernementales, la création d'un fonds fiduciaire avec objectif d'apporter des liquidités aux assurés de l'ASRA.

Cette nouvelle convention est l'objet d'un large consensus : elle rejoint les besoins des producteurs et les attentes des acheteurs dans la continuité de ce que nous faisons ensemble depuis 2009. Rappelons qu'une convention, c'est un accord à un moment donné. On doit toujours chercher à l'améliorer et l'ajuster en tout temps pour répondre aux besoins tant des producteurs que des acheteurs. Avoir une convention de mise en marché, c'est se donner des règles du jeu pour cinq ans. C'était d'ailleurs l'un des engagements que nous avons pris auprès du gouvernement. Nous en avons pris un deuxième : réaliser un plan stratégique avec nos partenaires de la filière. Nous avons pris ces engagements lorsque nous avons demandé au gouvernement de nous garantir des conditions propices au développement de nos entreprises.

Plan stratégique

Nous avons déposé auprès du gouvernement notre plan stratégique l'automne dernier. Notre objectif : optimiser le plein potentiel de nos entreprises et de notre filière. Nous avons identifié une vingtaine d'actions concrètes, axées sur la fierté, la modernisation et la cohabitation, et la recherche&développement. Je sais que certains doutent ou se posent parfois des questions sur cette démarche. Notre mission n'a pas changé : nous travaillons pour les producteurs, mais comme dans la mise en marché collective, nous constatons que nous obtenons de meilleurs résultats quand nous travaillons ensemble pour faire face à des enjeux qui nous dépassent individuellement. Le plus bel exemple, c'est la lutte contre la DEP. Nous avons travaillé tous ensemble pour mettre en place un plan de prévention et empêcher la contamination ou la propagation de la maladie à chaque maillon.

Aujourd'hui, le 28 mai 2015, nous avons proposé des solutions et respecté nos engagements auprès du gouvernement. La « job » est faite.

Sécurité du revenu

Toutefois, nous attendons aujourd'hui que le gouvernement s'engage à nous garantir les conditions propices au développement et à la consolidation de nos entreprises. Quelles sont ces deux conditions ?

1. Des règles du jeu claires pour cinq ans en matière de sécurité du revenu
2. Des programmes en appui aux investissements, indispensables pour maintenir nos entreprises compétitives.

Depuis 2014, nous avons un nouveau modèle de coût de production en vigueur, qui ne laisse que très peu de marge de manœuvre pour investir. Nous avons fait des suggestions pour plus de souplesse



MOT DU PRÉSIDENT

dans l'application de celui-ci, car il faut rappeler que le risque encouru par la Financière n'est pas le même qu'il y a quelques années. Il faut trouver le moyen que ce modèle de coût de production fasse le travail.

L'ASRA de 2014 ne ressemble pas à celle de 2008, car le risque assumé par l'État est bien moins important. Certains croient que le maintien de l'ASRA est une fin en soi, pourtant, il nous manque un coup de pouce pour faire les investissements, dont nous avons tant besoin.

Avec le Plan Nord, le gouvernement soutient, avec raison, l'investissement dans les infrastructures. Il n'en fait pas autant cependant dans un secteur comme le nôtre. Le porc est pourtant un secteur dynamique, bien positionné sur les marchés d'exportation, qui contribue au développement et à la vitalité des régions et qui offre en plus de belles perspectives de croissance grâce à une demande mondiale en hausse. En comparaison à une mine, le porc du Québec est une ressource inépuisable! Nous savons toutefois que des nouvelles règles de biosécurité sont requises pour maintenir nos troupeaux en santé et que des nouvelles normes de bien-être animal seront bientôt obligatoires. C'est pourquoi nous continuons de croire qu'un aménagement du coût de production et un appui de l'ASRA par des mesures d'investissement sont nécessaires.

Notre identité en 2015

Toutes les solutions proposées et les gestes posés font qu'aujourd'hui les éleveurs de porcs du Québec sont reconnus, crédibles et respectés. Nous sommes écoutés et recevons un accueil favorable chaque fois que nous nous présentons devant différents députés et intervenants politiques. Et pourtant, nous revenons de loin.

Il y a quelques années, nous étions accusés de tous les maux de la planète et nous avons pris des actions concrètes pour changer les perceptions négatives. Par exemple, le rapport de responsabilité sociale a démontré que notre bilan était « en règle », à tous les niveaux. Tous ces efforts ont été récompensés par une motion de félicitations unanime des députés de l'Assemblée nationale. De plus, nous ne manquons aucune tribune pour rappeler que nous sommes des entrepreneurs qui contribuent à l'économie du Québec. Les leaders politiques

nous reconnaissent désormais comme un modèle à suivre dans le monde agricole.

Défis

Il est bon de se rappeler que rien n'est acquis dans la vie. Nous devons nous forcer à donner le meilleur, en tout temps. Nous devons continuer à nous relever les manches, tant sur nos fermes, qu'au sein de l'organisation, pour trouver des solutions aux problèmes qui vont arriver.

DEP et santé

Nous allons profiter de l'été pour remettre les compteurs à zéro, car il est capital de se protéger.

La santé requiert l'adhésion de tous les producteurs, et nous devons nous donner les moyens, les connaissances et les outils pour contrer les maladies. Nous avons commencé avec la veille sanitaire provinciale, mais il faut aller plus loin, plus vite.

Implantation de la nouvelle convention

Il va falloir apprivoiser cette nouvelle convention, la mettre en place et l'expliquer à tous les producteurs.

Relève

Nous avons des entrepreneurs dynamiques et allumés qui ne demandent qu'à s'établir en production porcine. La relève, c'est l'avenir de notre secteur et il faut donner le goût à nos jeunes d'embarquer dans cette belle aventure et leur donner confiance dans l'avenir de notre secteur.

Recherche et innovation

C'est l'un des éléments-clés de notre compétitivité. Il faut que la recherche soit davantage axée sur les besoins réels des entreprises.

Vie associative

Nous avons la préoccupation constante de répondre aux besoins de tous les producteurs et d'être une organisation rassembleuse. On se réjouit de voir qu'il y a de plus en plus de monde dans nos assemblées, mais on veut aller encore plus loin.

Organisation

La maison est en ordre. Le budget est respecté, et il n'y aura pas d'augmentation de la contribution en 2016. La révision des processus est désormais bien implantée, et nous avons toujours le souci d'avoir le meilleur retour sur investissement, en tout temps.

Représentations politiques

Nous voulons être des partenaires du gouvernement, car nous sommes un secteur qui a un projet de développement économique. Si le gouvernement nous offre les garanties nécessaires, c'est près de 1 milliard de dollars qui sera investi dans l'économie du Québec au cours des 10 prochaines années. Nous avons un projet concret et porteur.

Mon rêve, notre rêve

Comme entrepreneur, j'entretiens des rêves, mais comme président je rêve que tous les producteurs soient aussi fiers que moi de leur entreprise, de leur métier, de leur produit, de leur secteur. Je rêve que les Québécois soient fiers de manger du porc du Québec et soient fiers de nous.

Je rêve surtout que tous les producteurs de porcs du Québec tirent leurs revenus du marché, que tout le monde trouve sa place et que le développement de notre filière soit profitable pour tous.

Ces dernières années, nous avons pris des moyens pour vivre notre rêve avec la convention de mise en marché, la santé, la recherche, le SGRM, etc. Dans un contexte d'agriculture mondial et hyper compétitif, notre objectif est de minimiser les interventions de l'État et de tirer nos revenus du marché. Nous avons toujours la détermination de passer au travers et nous avons montré que nous étions capables de relever les défis et de nous adapter en tout temps. Nous sommes capables de le faire ensemble, comme producteurs, mais aussi avec nos partenaires d'industrie. Dans notre secteur, il faut agir vite et de façon stratégique. Nous l'avons fait et nous devons continuer à le faire.

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de nos résultats et fiers de bâtir un avenir responsable.

Le discours intégral de David Boissonneault est disponible sur YouTube :

https://www.youtube.com/watch?v=5i_jfs8NTgw&feature=youtu.be ■



David Boissonneault
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec

Le comité exécutif réélu



David Boissonneault, président



Cécilien Berthiaume, 1^{er} vice-président



David Duval, 2^e vice-président



Normand Martineau,
1^{er} membre du comité exécutif



Yvan Fréchette,
2^e membre du comité exécutif

David Boissonneault, président, Cécilien Berthiaume, 1^{er} vice-président, et David Duval, 2^e vice-président, ont été réélus, sans opposition, à leur siège respectif pour un mandat de deux ans, conformément aux règles en vigueur, au cours de l'assemblée générale annuelle. Dans leurs allocutions, les trois élus ont souligné leur fierté de représenter les éleveurs, leur volonté de faire avancer les dossiers et le leadership d'une organisation forte et rassembleuse. Lors d'une réunion du conseil d'administration, tenue au terme de l'assemblée générale, Normand Martineau et Yvan Fréchette ont aussi été réélus. Ils se joignent ainsi aux trois premiers dirigeants au sein du comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec. ■

Adoption de neuf résolutions

Neuf résolutions ont été adoptées par les délégués. L'une d'elles a conduit à l'adoption d'un projet de refonte des règlements généraux des Éleveurs. Nous vous présentons ci-dessous une brève description des autres résolutions.

Relève en production porcine

Il est demandé aux Éleveurs de dresser la liste des outils et des mesures visant à encourager l'établissement de la relève, d'en informer les entreprises et de faire les représentations nécessaires afin de les bonifier en tenant compte des différences entre la relève apparentée et non apparentée. Il a aussi été demandé d'explorer la possibilité de créer un programme visant à encourager l'établissement de la relève en production porcine.

des porcs en provenance de zones à risque. Il est aussi demandé à l'Équipe québécoise de santé porcine de maintenir informé, sur une base hebdomadaire, les éleveurs situés dans un rayon de 5 km d'une porcherie contaminée.

Nouveau modèle de coût de production

Les délégués ont demandé aux Éleveurs de poursuivre leurs démarches pour documenter l'impact des changements qui ont du être apportés par les entreprises depuis la réalisation de l'enquête et de veiller à ce que les coûts qui en résultent soient pris en compte dans le calcul du revenu stabilisé. Les délégués veulent également que la méthode utilisée pour déterminer la valeur reconnue pour les céréales produites et consommées à la ferme soit révisée pour s'assurer que cette valeur soit ajustée en fonction de la hausse du prix d'achat des céréales lorsque celui-ci est supérieur à ce qu'il en coûte pour les produire.

Contrôle de la DEP

Il a notamment été demandé aux Éleveurs d'identifier les entreprises qui achètent des porcelets en provenance de zones à risques et d'exiger si possible qu'elles mettent en place des points de contrôle pour vérifier le statut sanitaire. Une sensibilisation doit aussi être faite en ce sens auprès des entreprises qui reçoivent des porcelets de 6 à 30 Kg. Par ailleurs, un recensement doit être fait sur les pratiques de biosécurité appliquées par les abattoirs qui achètent



Sécurité du revenu

Les délégués demandent aux Éleveurs de veiller à ce que les entreprises porcines disposent d'un cadre financier stable et prévisible pour les cinq prochaines années, en ayant notamment accès à un programme d'assurance stabilisation des revenus qui couvrent adéquatement le coût de production et à un programme d'appui aux investissements pour la modernisation des bâtiments.

Écoulement des porcs

La résolution vise notamment à ce que des améliorations soient apportées au processus de gestion des prévisions et des confirmations d'abattage pour améliorer l'écoulement des porcs. Il est aussi demandé aux Éleveurs d'élaborer un cadre de référence pour évaluer, le cas échéant, les coûts liés à une situation de porcs en attente, incluant les pertes de revenus en provenance du marché.

Ajustement de la réglementation environnementale et municipale propre au secteur porcin

Des ajustements doivent être apportés dans l'application de la référence de calcul utilisé pour déterminer le nombre

d'unités animales afin que le résultat reflète la réalité de la production et n'apporte pas de contraintes supplémentaires aux entreprises. Par ailleurs, il faut aussi sensibiliser les instances politiques municipales afin de s'assurer que la réglementation appliquée permette aux entreprises porcines de s'adapter aux nouvelles règles de BEA.

Santé psychologique des éleveurs de porcs

Soucieux de l'importance que les éleveurs aient accès à des ressources et outils afin d'éviter que l'accumulation de tensions conduise à des situations de détresse psychologique, les délégués demandent à l'UPA d'identifier les outils et services d'aide psychologique et de s'assurer qu'ils soient accessibles dans toutes les régions. Il est aussi demandé aux Éleveurs de porcs de faire connaître ces outils et aussi de voir à ce que les revenus des producteurs soient les plus équitables et les plus stables.

Main-d'œuvre disponible

Pour contrer les difficultés croissantes de recrutement de travailleurs dans le secteur porcin, les délégués demandent aux Éleveurs de promouvoir le secteur,



David Boissonneault a fait le suivi des actions entreprises dans les dossiers au cours de la dernière année.

de veiller à répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines. Les délégués souhaitent également un accès facilité à une main-d'œuvre étrangère par un allègement du travail administratif et un retrait de la limite de séjour de 4 ans. ■



« Vous vous imposez comme des visionnaires et des rassembleurs. »

- LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC, PIERRE PARADIS

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Pierre Paradis, a cité la filière porcine comme un modèle dans le monde agricole grâce à son travail dans plusieurs volets, dont en matière de salubrité, qualité de la viande, pratiques de gestion et en matière d'environnement. « Vous êtes des précurseurs. Le secteur porcin est dynamique, visionnaire et rassembleur », a affirmé Pierre Paradis.

Il a profité de sa présence à l'assemblée générale annuelle pour annoncer la création d'un fonds spécial de 300 millions de dollars à la Caisse de dépôt et placements du Québec pour garantir des liquidités en cas de crise et permettre ainsi une intervention rapide. Interrogé sur la sécurité du revenu, d'ailleurs, le ministre a dit poursuivre son travail pour convaincre ses collègues du Conseil des ministres afin que la FADQ soit dotée d'une enveloppe de 5 ans. Il a mentionné qu'il vise la simplicité des programmes lors de leur révision dans un contexte où son gouvernement vise l'équilibre budgétaire au printemps 2016.

Concernant la création d'un fonds fiduciaire pour appuyer les entreprises porcines, le ministre a promis d'étudier attentivement la demande commune des Éleveurs de porcs et des acheteurs pour que celui-ci permette d'injecter des liquidités dans la production lorsque nécessaire.

Un projet sur le BEA

Le bien-être animal, un sujet particulièrement cher au ministre, a été l'objet de nombreux échanges. Les producteurs ont rappelé à plusieurs



Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

reprises les besoins importants en matière d'investissements. Au sujet de

la relève agricole, il dit qu'il vise des mesures incitatives qui pourront venir en aide autant aux vendeurs qu'aux acheteurs.

Redonner la latitude à la FADQ?

Parmi les interventions dans la salle, on a également mentionné au ministre qu'il serait souhaitable que toutes les entreprises, peu importe le modèle d'affaires, puissent avoir accès à un programme de soutien. Il a aussi été indiqué qu'il faudrait donner un signal clair aux entreprises agricoles pour qu'elles ne craignent pas d'investir, notamment en redonnant toute la latitude à La Financière agricole du Québec pour qu'elle assume pleinement sa mission de voir au développement de l'agriculture.

Les bons coups des Éleveurs

Le ministre Paradis a terminé en soulignant les bons coups des Éleveurs de porcs, notamment le 1^{er} anniversaire du dépôt du rapport de responsabilité sociale, le travail accompli en matière de biosécurité pour contrer la diarrhée épidémique porcine, l'intervention rapide dans le conflit de travail chez Olymel pour limiter les porcs en attente et le Porc Show. ■

Sécurité du revenu, commerce et activités agricoles au cœur du message du président de l'UPA

Marcel Groleau, président général de l'Union des producteurs agricoles, s'est adressé aux délégués et aux producteurs présents principalement sur trois sujets : la sécurité du revenu, le commerce et les activités agricoles.



Marcel Groleau, président de l'UPA.

Sur la sécurité du revenu, M. Groleau s'est dit déçu « des non-annonces du gouvernement », car cela ne coûte pas grand chose d'ajuster les programmes dans le contexte actuel afin de profiter des occasions d'avenir. « Il est temps d'ajuster les programmes pour qu'ils puissent intervenir adéquatement en temps opportun », a-t-il indiqué. Il a réitéré que le manque de certitude sur l'avenir du budget de La Financière agricole du Québec nuisait aux investissements dans les différents secteurs de production.

En matière de commerce international, sur le Partenariat transpacifique, le président de l'UPA a exprimé le souhait que le gouvernement fédéral ait une position équilibrée qui tienne compte à la fois des intérêts des productions exportatrices et celles sous gestion de l'offre dans le domaine agricole. Un des principaux

«...il n'est pas question de toucher à la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec*, c'est notre seul rempart pour protéger les activités agricoles »
– Marcel Groleau

enjeux au chapitre des exportations de viande, selon lui, est l'accès au marché japonais.

Concernant les activités agricoles, il a indiqué que les municipalités sont de plus en plus interventionnistes en resserrant leurs règlements pour satisfaire aux demandes des citoyens. « Comment allons-nous réussir à travailler? Tant que nous n'aurons pas de loi pour protéger adéquatement nos activités, il n'est pas question de toucher à la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec*, c'est notre seul rempart pour protéger les activités agricoles », a-t-il fait valoir.

Il a conclu son discours sur la nécessité de favoriser la relève en invitant les productions à participer à son développement et surtout à suivre la consultation entreprise par le gouvernement en cette matière. Du côté de l'UPA, on entend soumettre un rapport en fonction des besoins de chaque secteur de production. « Qu'est-ce que ça prend dans un secteur donné pour favoriser et appuyer la relève et assurer un avenir viable? », a ajouté le président général de l'UPA pour illustrer le rapport que compte remettre l'UPA au gouvernement à l'automne. ■

Le commerce extérieur demeure un enjeu crucial pour le CCP

« Je suis ici devant des experts. Votre héritage agricole est riche. Il faut le reconnaître », a mentionné le nouveau président du Conseil canadien du porc (CCP), Rick Bergmann, en introduction de sa présentation sur les réalisations de son organisation et les chantiers en cours.



Rick Bergmann, président du Conseil canadien du porc.

Pour monsieur Bergmann, l'enjeu du commerce international demeure crucial. Il a rappelé qu'il travaillait étroitement avec le gouvernement fédéral pour maintenir l'accès aux marchés pour l'industrie porcine canadienne. « Les négociations progressent. Les ententes continuent d'avancer. On a par ailleurs constaté une croissance des marchés entre 1990 et 2014. Les ventes sont passées de 685 millions à 3,7 milliards de dollars. Les perspectives globales sont toujours encourageantes », a-t-il ajouté.

En matière de sécurité du revenu et de gestion du risque, il mentionne que le CCP intervient auprès du gouvernement fédéral pour mentionner que les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ne correspondent plus à la réalité des entreprises porcines et qu'il faut une révision de ces programmes.

Prélevé national pour la promotion?

Il a aussi mentionné que le CCP souhaite continuer de mettre l'emphase sur la biosécurité dans les fermes et poursuivre la révision de sa plateforme de programmes afin d'optimiser le rendement des prélevés qui lui sont versés. Il a aussi fait état du travail en cours sur l'élaboration d'un régime national de prélèvement sur les porcs mis en marché au Canada et importés pour être investi dans la promotion et le développement du porc canadien. Le Conseil canadien du porc élaborera et soumettra un projet en ce sens aux organisations provinciales.

Administrateurs engagés

Monsieur Bergmann a par ailleurs souligné de belle façon l'apport du Québec en remerciant chaleureusement messieurs Normand Martineau et David

Duval des Éleveurs de porcs du Québec pour leur implication comme administrateurs auprès de l'organisation canadienne. Il a aussi souligné le travail de Jean-Guy Vincent, le président sortant, qui a terminé son mandat au cours de la dernière année.

Stratégie nationale de représentation

Dans la période de questions qui a suivi la présentation de M. Bergmann, le président des Éleveurs de porcs du Québec, David Boissonneault, a interpellé le CCP pour qu'une stratégie soit élaborée, à l'échelle nationale, appuyée par les provinces, durant les élections fédérales prévues cet automne, pour planifier des représentations auprès des candidats et en profiter pour réitérer les demandes des éleveurs canadiens sur les enjeux nationaux. ■

Les défis de l'expansion du monde

- PAR JEAN-LOUIS ROY

« Les défis de l'expansion du monde », voilà le sujet sur lequel Jean-Louis Roy, journaliste et diplomate, est venu s'entretenir avec les délégués réunis lors de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec. Une conférence qui a présenté le contexte de la mondialisation et indique que la croissance ne s'arrêtera pas.

« Vous travaillez dans un secteur qui concerne tous les pays, a rappelé d'entrée de jeu, Jean-Louis Roy. On réussit à nourrir 85 % de la population qui s'élève à un peu plus de 7 milliards de personnes. » Le Canada, aussi en croissance, occupe le 5^e rang mondial sur le plan des exportations. Il exporte principalement aux États-Unis, au Japon, en Chine, dans l'Union européenne et en Corée.

Au cours des 25 dernières années, par l'implosion notamment de la Russie, on a assisté au basculement de la richesse des pays de l'Ouest vers ceux de l'Est et du Sud, a mentionné M. Roy. Le modèle de libéralisme économique s'est mis en place. C'est à ce moment qu'a été créée l'Organisation mondiale du commerce pour pousser cette nouvelle philosophie de lutte à conquérir les marchés. La Chine s'est imposée. On a assisté au transfert de fonds et d'entreprises vers la Chine. « Le basculement de la richesse s'est fait en un temps record », souligne le conférencier.

Selon lui, aujourd'hui le commerce est entré dans une nouvelle ère, celle du numérique. « L'économie sera à l'heure du numérique. Peu importe où on se trouve dans le monde, on adopte les symboles du numérique. L'agriculture



Jean-Louis Roy, journaliste et diplomate.

numérique se développe aussi. L'économie est globalisée. Il n'y a plus de pôle », fait remarquer Jean-Louis Roy.

D'ici 25 ans, on prévoit que la planète comptera 2 milliards de personnes de plus, dont une très grande majorité en Afrique. La demande sera considérable avec 9 milliards de personnes.

« La gouvernance mondiale est en train de changer sous nos yeux. Qui gèrera les changements? », se demande Jean-Louis Roy. Au chapitre de l'agriculture, plu-

sieurs pays ont maintenant les moyens d'investir. Ils adoptent d'ailleurs des politiques et des ententes. Les pays de l'Europe et les États-Unis continuent de subventionner grandement l'agriculture.

« Les accords de libre-échange auront de grandes conséquences. Les défis seront de gagner la lutte contre la pauvreté et assurer la sécurité. Je vous invite à vous situer du côté de la confiance. Vous êtes capables de relever ce défi », a-t-il mentionné aux éleveurs de porcs en guise de conclusion. ■

« Une entreprise commence par un rêve. »

- FRANÇOIS LAMBERT



François Lambert, homme d'affaires, est aussi producteur de moutons.

« Une entreprise commence par un rêve et se développe par passion en comptant bien sûr sur un plan détaillé mais aussi sur un peu de chance. » Voilà un des messages qu'a livré François Lambert, homme d'affaires prospère et ancien dragon de l'émission de télé « Dans l'œil du dragon » lors de sa conférence à l'assemblée générale annuelle à titre de conférencier.

François Lambert a dit savoir, dès son jeune âge, qu'il voulait devenir un homme d'affaires, un entrepreneur. Il n'avait pas de raison réelle sinon de vouloir être libre de ses faits et gestes. À ce titre, il dit avoir été inspiré d'un vétérinaire qui rendait visite à son père sur la ferme familiale ovine. « Chaque fois qu'il venait, il repartait avec un montant d'argent. Il avait l'air si autonome que je me suis dit que c'est ce que je voulais faire dans la vie, un vétérinaire », a raconté celui qui est aussi un producteur agricole, lui, qui exploite une ferme ovine dans l'Outaouais.

Dans les faits, au plus profond de lui, il voulait être un entrepreneur. Jeune, il a pu prendre de l'expérience en commerçant avec son grand-père qui avait un magasin de vente au détail et, par la suite, avec son père, qui lui permettait de vendre les œufs de caille et d'en garder les profits! « Mon père me laissait faire pour que j'aie à la limite de mes rêves », se rappelle-t-il.

« Think Big Start Small »

En affaires, toutefois, il ne se cache pas pour dire que parfois il faut être un peu naïf pour se lancer. « Quand on démarre une entreprise, on croit que trois mois

plus tard on se renflouera et qu'on engrangera des profits. La réalité est une autre histoire. À quel moment alors doit-on se lancer en affaires? Quand on est prêt! Et il vaut mieux voir grand mais démarrer petit. »

S'il n'a pas réussi du premier coup avec une entreprise de reconnaissance de la voix sur ordinateur, il s'est repris de brillante façon avec une entreprise de centre d'appels qu'il a su développer et vendre par la suite alors que son entreprise était la plus importante au Canada.

« Il faut courir des risques pour se lancer en affaires. Il ne faut pas avoir de plan B pour ne pas dévier de son plan A. Cela ne veut pas dire qu'il faut se rendre à la faillite si les choses tournent mal cependant. Il faut faire une différence entre l'acharnement et la persévérance. La ligne est parfois mince en affaires », a-t-il donné comme conseils.

Debout les PDG

Au-delà des risques, il faut aussi mettre la main à la pâte. « 85 % des PDG se lèvent avant 5 h pour planifier leur journée et en contrôler toutes les étapes. Il faut se fixer des objectifs et ne pas répéter deux fois la même erreur »,

indique-t-il. « La meilleure personne pour gérer son entreprise, c'est nous, poursuit-il, dans ses conseils, même s'il faut souvent investir dans les gens et non pas dans le produit. »

Pour François Lambert, il faut aussi faire preuve de transparence, valoriser ses employés, instaurer des mesures de contrôle et apprendre à dire non.

Regarder le passé, vivre le présent, analyser l'avenir

« Aujourd'hui, en production porcine, lancer une nouvelle entreprise, c'est ce que cela demande d'ailleurs ainsi que beaucoup de planification. Le marché est cyclique. On parle du cycle du cochon environ aux quatre ans. Il faut essayer d'en tenir compte. Un entrepreneur regarde le passé, vit le présent et analyse l'avenir », lance-t-il.

François Lambert n'en démord pas, cependant, le rêve animé par la passion demeurent le gage de la réussite en affaires, car il faut y mettre de l'énergie et du temps. « Être un entrepreneur, c'est vivre une vie que personne ne voudrait faire les premières années pour ensuite en vivre une que tout le monde voudrait les dernières années. » ■

Des participants nombreux, des bouchées de porc savoureuses, une relève dynamique, il n'en fallait pas plus pour concocter, en marge de l'assemblée générale annuelle, un cocktail qui a permis de souligner le 1^{er} anniversaire du rapport de responsabilité sociale, en mettant en lumière l'un des axes du rapport, celui du bien-être des communautés et des travailleurs.

Une Tablée des chefs réussie témoignant de l'engagement de la relève



Jocelyn St-Laurent a échangé avec le député de Mégantic, Ghislain Bolduc.



Des jeunes inscrits au programme des brigades culinaires de la Tablée des chefs ont participé à la préparation des bouchées.

Les Éleveurs de porcs du Québec ont souligné cet anniversaire en conviant, en partenariat avec la Tablée des chefs, un organisme de lutte contre la faim et la malbouffe présente dans différentes régions du Québec, quelque 100 invités, dont une vingtaine de députés, des hauts fonctionnaires et des partenaires, qui ont pu déguster des bouchées de porc du Québec, apprêtées par des jeunes des écoles secondaires, dans le cadre du programme des brigades culinaires de la Tablée des chefs.

Cette activité a également mis en valeur la relève en production porcine grâce à la présence de jeunes éleveurs qui ont ainsi profité de l'activité pour échanger avec les députés de leur confiance en l'avenir de la production.

Dans son allocution, David Boissonneault, le président, a rappelé l'importance de la contribution économique de la production porcine à l'économie québécoise et la volonté de la filière d'investir dans son avenir avec l'appui du gouvernement. « Ce coup de pouce, a affirmé le président, c'est beaucoup pour la relève qu'on doit le faire pour leur permettre de vivre de leur métier et de consolider leur entreprise. »

Grâce à cette activité, les Éleveurs de porcs du Québec ont démontré leur volonté de réaliser les engagements pris en matière de responsabilité sociale et mettre en lumière l'implication des producteurs dans les régions. ■



Pier-Hugues Labrecque (Centre-du-Québec), Alain Audet (Beauce), Sylvain Bouffard (Deux Rives),
Andrée-Anne Magny (Mauricie), Geneviève Blais (Deux Rives), Cindy Beaudry (Montérégie) et Sébastien Coutu
(Lanaudière-Outaouais-Laurentides) ont représenté la relève en production porcine.



Bruno Bouffard, membre du C.A. des Éleveurs de porcs du
Québec, en discussion avec l'ex-ministre de l'Agriculture,
François Gendron.



L'assemblée générale annuelle est aussi l'occasion d'échanger, de consolider les relations, de valoriser la profession d'éleveur et de célébrer le porc du Québec.



Heinrich Meesen a fait honneur au porc en l'apprêtant de différentes façons lors du banquet.



Jean Larose, directeur général, a expliqué les priorités de la prochaine année pour l'organisation.



Les éleveurs Vincent Fournier et David Vincent ont partagé sur leurs pratiques en matière d'élevage et de gestion.



Mario Rodrigue, directeur général adjoint, s'est notamment adressé aux délégués pour leur présenter le rapport des activités des Éleveurs de porcs.



On n'a pas oublié le porc même jusqu'au gâteau du banquet.

FACE À LA RARETÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires s'avère un outil précieux

Pour recruter des travailleurs intéressés à la production dans un contexte de rareté de main-d'oeuvre, les entreprises porcines peuvent notamment recourir au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Les obligations sont toutefois considérables et strictes, notamment celle d'encadrer et de soutenir le travailleur étranger dans la majorité de ses besoins : hébergement, courses, visites médicales et tutti quanti.

Selon des statistiques de 2013, toutes productions confondues, on comptait 722 employeurs agricoles qui embauchaient 8 000 travailleurs étrangers temporaires au Québec. En production porcine, on en relevait 15 qui avaient recours à 44 travailleurs. L'analyse du secteur démontre que les besoins augmentent rapidement avec la consolidation du secteur porcin.

Pour les entrepreneurs porcins, il est difficile de trouver une main-d'oeuvre québécoise qualifiée et intéressée.

Deux volets

Dans le cadre de ce programme, les entreprises porcines peuvent compter sur deux volets. « Les entreprises peuvent embaucher des travailleurs venant du Mexique ou des Antilles mais aussi des travailleurs venant du Guatemala », précise Denis Roy, responsable du dossier des travailleurs étrangers temporaires à l'UPA.

La différence entre les deux branches réside dans le séjour accordé aux travailleurs. Les travailleurs du Mexique peuvent venir travailler au Québec le nombre de fois qu'ils le souhaitent sauf que leur séjour, chaque fois, ne doit pas dépasser huit mois. En réalité, grosso modo, ils n'ont pas le droit de séjour du 15 décembre au 1^{er} janvier. « Même pour des éleveurs qui voudraient faire

une rotation avec plusieurs travailleurs étrangers, avec ce volet, ils se retrouvent toujours avec une période de l'année qui n'est pas couverte », explique M. Roy.

Dans le cas des travailleurs guatémaltèques, eux, ils reçoivent un permis de travail d'une durée de 2 ans, renouvelable pour une deuxième tranche de deux ans, pour un maximum donc d'une durée de quatre années consécutives, après quoi ils ne peuvent plus revenir travailler au Québec. « Leur séjour est donc limité à quatre ans. Ils ne peuvent plus revenir par la suite. C'est malheureusement une belle expérience de travail perdue, d'autant plus que ce sont les entreprises porcines qui doivent assumer la formation de ces travailleurs », souligne Denis Roy.



Les modalités

Les entreprises désireuses d'accueillir un travailleur étranger doivent remplir plusieurs modalités :

- Déposer une demande au Centre d'emploi agricole de leur fédération régionale de l'UPA au moins 16 semaines avant l'arrivée prévue des travailleurs.
- Suivre les lignes directrices émises par Service Canada et Citoyenneté et Immigration Canada.
- Effectuer des efforts de recrutement pour l'embauche de Canadiens ou de résidents permanents, notamment par l'affichage de l'offre sur le site Placement en ligne d'Emploi-Québec et mener des activités de recrutement pour une période de 14 jours dans les 3 derniers mois précédents leur demande.
- Indiquer les conditions d'emploi dans leur annonce et remplir divers formulaires.
- Signer un contrat de travail.
- Former l'employé.

« Toutes ces démarches, incluant l'obtention des autorisations nécessaires, peuvent coûter autour de 1 000 \$ à l'employeur », souligne M. Roy.

Inspections régulières

Après quoi, une fois l'entreprise inscrite et autorisée à accueillir des travailleurs étrangers temporaires, elle tombe dans l'écran radar des ministères pour différentes inspections. « Les règles en matière d'hébergement et de respect des conditions de travail sont suivies de près. Il faut que l'entreprise montre patte blanche. L'objectif de Service Canada est de vérifier 25 % des entreprises annuellement donc chaque entreprise au moins une fois aux 4 ans », explique M. Roy.

Actuellement, selon M. Roy, le programme et la main-d'œuvre étrangère répond assez bien au secteur agricole. Bien que le gouvernement ait pensé réviser le programme en limitant à 2 ans au lieu de 4 la durée de travail, rien n'a été modifié. La durée maximale est toujours de 4 ans.

Étendre la durée de séjour

Pour l'UPA, cette durée de temps demeure toutefois un irritant, tout comme pour les travailleurs mexicains qui ne peuvent venir à longueur d'année. « Nous voulons travailler à ce chapitre pour éviter ce temps mort dans l'année. En fait, idéalement, nous voulons faciliter la venue des travailleurs en favorisant la demande d'obtention d'un statut de résident permanent pour les employés-clés. On souhaite aussi un accès à une subvention pour les entreprises compte tenu qu'elles doivent assumer la formation de ces employés », conclut Denis Roy. ■

« Les règles en matière d'hébergement et de respect des conditions de travail sont suivies de près. »



[On peut obtenir plus de renseignements sur le programme en visitant le site suivant : www.ptet.upa.qc.ca](http://www.ptet.upa.qc.ca)

Les travailleurs étrangers temporaires comblent un besoin selon des producteurs du Québec

Pour certains éleveurs de porcs du Québec, la main-d'œuvre étrangère temporaire est essentielle pour combler des postes qu'on ne réussit pas à combler par des travailleurs québécois, difficiles à recruter. Tous sont unanimes, le Programme des travailleurs étrangers temporaires en production porcine doit être maintenu, tout en diminuant toutefois sa lourdeur administrative et en éliminant la limite de séjour de quatre ans pour ces travailleurs.



Renée Henri, vice-présidente du Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides et membre du C.A. des Éleveurs de porcs du Québec.

Renée Henri est vice-présidente du Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides et siège à ce titre au sein du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec. Comme productrice de porcs de Saint-Roch-de-L'Achigan, à la tête d'une entreprise naisseur-finisserie, elle recourt à la main-d'œuvre étrangère temporaire depuis sept ans. Actuellement, elle embauche cinq employés venant du Guatemala.

Au sujet des tâches accomplies par les travailleurs, Mme Henri n'a rien à redire. « Ce sont des employés disponibles, intéressés et fort motivés », fait-elle valoir. Sur le programme, qu'elle juge très utile, elle souhaite toutefois des améliorations.

D'abord agir sur la durée de séjour des travailleurs. « Compte tenu que nous formons les travailleurs étrangers sur nos entreprises et que nous investissons en eux, nous aimerions bien qu'ils puissent revenir tant et aussi longtemps qu'ils

veulent en enlevant la limite de séjour de 4 ans », suggère-t-elle.

Ensuite, alléger la lourdeur administrative sur certains aspects. « On pourrait par exemple modifier la règle qui limite à un seul remplacement un travailleur qui se désiste lors d'une même demande de travailleurs. Si je fais la demande pour 6 travailleurs, et qu'un se désiste, je peux le remplacer, mais si un deuxième se désiste, on nous refuse de le remplacer dans cette même demande. On se trouve alors pénalisé », explique Mme Henri.

Même son de cloche en Mauricie

Benoit Magny est président des Éleveurs de porcs de la Mauricie et membre du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec. Comme producteur de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, exploitant deux maternités et une pouponnière, il embauche deux travailleurs temporaires du Guatemala depuis octobre 2014.



4



« Il faudrait carrément enlever la limite de quatre ans pour l'ensemble des travailleurs »

– Benoît Magny



Benoît Magny, président des Éleveurs de porcs de la Mauricie et membre du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec.

À l'instar de Mme Henri, il doit assurer la formation des employés comme la manipulation des animaux et le lavage des bâtiments. Il doit aussi les encadrer et subvenir à la plupart de leurs besoins.

Devant la difficulté à recruter des employés intéressés au Québec (il en embauche tout de même six à temps plein), il doit faire appel au Programme des travailleurs étrangers temporaires en production porcine. « C'est efficace, mais le principal irritant, c'est la durée limitée des travailleurs. D'abord, il faudrait à tout le moins trouver un moyen d'éviter que durant une certaine période, dans ce cas-ci du 15 décembre

au 1^{er} janvier, on se retrouve avec l'impossibilité d'embaucher des travailleurs du Mexique (les seuls concernés par cette période : voir article sur le programme). Ensuite, il faudrait carrément enlever la limite de quatre ans pour l'ensemble des travailleurs », suggère M. Magny.

Du reste, selon lui, cela rendrait le programme encore plus profitable pour les entreprises porcines qui investissent dans ces employés. « Dans notre région, en Mauricie, il y a de grandes entreprises, en dehors de notre secteur, qui offrent de bonnes conditions, la compétition est féroce », souligne-t-il.

Résolution des délégués

Lors de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec, tenue à la fin mai, une résolution a été adoptée par l'ensemble des délégués. Il est notamment demandé que des représentations soit entreprises pour que soit soustraite la limite de séjour de 4 ans pour les travailleurs étrangers, pour que soit allégé le travail administratif relativement aux demandes de travailleurs, mais aussi pour promouvoir le secteur porcin afin de favoriser la rétention et l'emploi des ressources formées et compétentes. ■

LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour vos employés et votre rentabilité

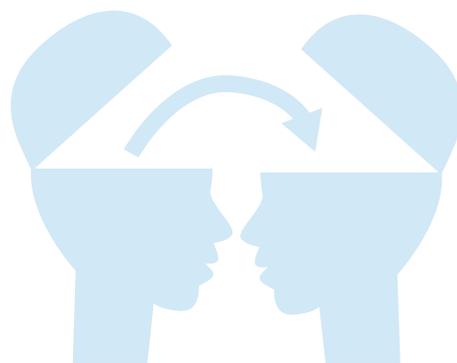
En 2008, AGRICarrières mettait en œuvre le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour le métier d'ouvrier en production porcine. Le PAMT est un processus structuré de développement et de reconnaissance des compétences adapté à l'exercice quotidien d'un métier, puisqu'il se déroule entièrement en entreprise. Il s'appuie sur la formule de compagnonnage par laquelle l'employeur ou un employé expérimenté désigné comme compagnon transmet, à partir d'une norme professionnelle, son savoir-faire à un employé salarié nommé « apprenti ». Pour guider les compagnons et les apprentis tout au long du programme AGRICarrières a élaboré des outils d'accompagnement et d'apprentissage faciles d'utilisation.

La norme professionnelle qui définit les compétences pour exercer le métier d'ouvrier en production porcine a été élaborée avec la collaboration et l'approbation des Éleveurs de porcs du Québec.

Depuis l'implantation de ce programme, 622 ententes d'apprentissage ont été signées entre les entreprises, leurs employés et Emploi-Québec et 294 certificats de qualification professionnelle ont été délivrés par Emploi-Québec. D'autres PAMT sont également disponibles pour deux autres métiers du secteur agricole, soit celui d'ouvrier en production laitière et celui d'ouvrier serricole. En outre, deux nouvelles normes professionnelles verront également le jour au cours de la prochaine année pour le métier d'ouvrier en production avicole et pour celui d'opérateur de machinerie agricole.

Profitable tant pour l'entreprise que pour les employés

Cette formule d'apprentissage s'adapte bien à la réalité du secteur et est profitable tant pour les entreprises agricoles que pour leurs employés. Les employeurs bénéficient d'une main-d'œuvre plus qualifiée et plus productive, tandis que les ouvriers développent leurs compétences et acquièrent de l'expérience, tout en obtenant un certificat de qualification professionnelle délivré par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. De plus, la reconnaissance des compétences de ces ouvriers apporte à ces derniers la fierté d'exercer un métier qui est reconnu.



**Le compagnon transmet,
à partir d'une norme
professionnelle,
son savoir-faire à un employé
salarié nommé « apprenti »**



Crédit d'impôt remboursable

D'un autre côté, les efforts de l'entreprise pour qualifier sa main-d'œuvre sont reconnus, puisqu'est offert un crédit d'impôt remboursable qui couvre une partie du salaire de l'ouvrier en apprentissage ainsi qu'une partie du salaire du superviseur compagnon qui encadre l'apprenti. Il s'agit du crédit d'impôt remboursable du Québec pour stage en milieu de travail qui permet à un employeur d'obtenir une aide fiscale lorsqu'il inscrit un employé salarié comme apprenti au PAMT.

Pour y être admissible, il faut que :

- L'employeur et le stagiaire (apprenti) aient conclu une entente avec Emploi-Québec.
- Le stagiaire (apprenti) soit un employé salarié de l'employeur.
- L'employeur obtienne une attestation de participation au PAMT d'Emploi-Québec.

Il est à noter que l'apprenti peut être un membre de la famille immédiate de l'employeur.

Le crédit d'impôt est remboursable : si l'employeur n'a pas d'impôt à payer au Québec, il peut quand même recevoir le crédit sous forme de remboursement. De plus, dans le cas des compagnies, le crédit d'impôt permet de réduire les acomptes provisionnels.

Voici un résumé des modalités administratives du crédit d'impôt remboursable pour stage en milieu de travail :

Paramètres	Apprenti / Stagiaire	Apprenti / Stagiaire personne immigrante	Apprenti / Stagiaire personne handicapée	
Nombre d'heures de travail du compagnon admissibles	10 heures/semaine	10 heures/semaine	20 heures/semaine	
Salaire horaire maximal du compagnon	30 \$/heure			
Nombre d'heures de travail de l'apprenti admissibles	40 heures/semaine	40 heures/semaine	40 heures/semaine	
Salaire horaire maximal de l'apprenti	18 \$/heure			
Plafond hebdomadaire (dépenses admissibles)	600 \$/semaine	600 \$/semaine	750 \$/semaine	
Taux de crédit pour l'employeur	société par actions *	24 %	32 %	32 %
	Particulier **	12 %	16 %	16 %
Crédit d'impôt maximum	société par actions *	144 \$/semaine	192 \$/semaine	240 \$/semaine
	Particulier **	72 \$/semaine	96 \$/semaine	120 \$/semaine

Source : Revenu Québec 2014

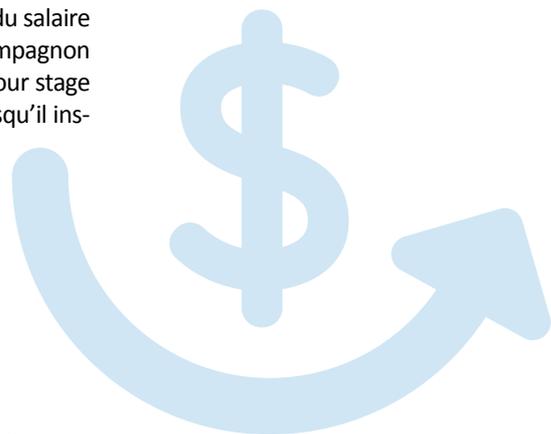
*Société par actions : compagnies/entreprises incorporées

**Particulier : particulier exploitant une entreprise individuelle ou en société de personnes

Inscription et information

Pour plus de renseignements sur le PAMT pour le métier d'ouvrier en production porcine, communiquez avec le Centre d'emploi agricole (CEA) de votre région ou contactez sans frais AGRICarières au 1 877 679-PAMT ou visitez le site www.agricarrieres.qc.ca

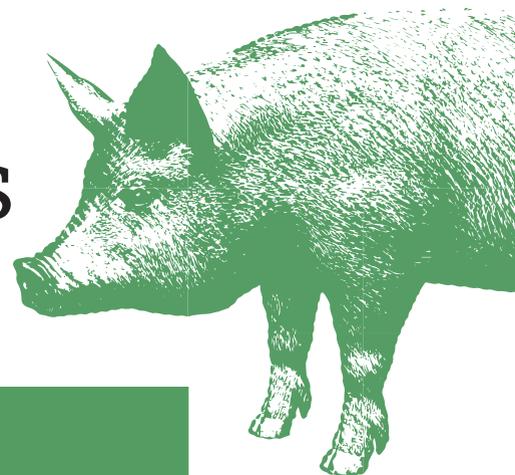
Pour de plus amples informations sur le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail et s'informer des dispositions législatives qui le concernent, [communiquez avec le Service de comptabilité et de fiscalité \(SCF\) de la fédération de l'UPA de votre région ou consultez le site Internet de revenu Québec à l'adresse : <http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/entreprise/impot/societes/credits/creation/stage.asp>](#)



les efforts de l'entreprise pour qualifier sa main-d'œuvre sont reconnus puisqu'est offert un crédit d'impôt remboursable



Pour des formations adaptées aux besoins du secteur porcin



AGRICarrières, à la demande des Éleveurs de porcs du Québec, a procédé à une analyse des besoins de formation pour l'ensemble des entreprises porcines québécoises. Grâce au financement provenant de la Commission des partenaires du marché du travail, une équipe de chercheurs du CIRDEF/UQAM a pu être mise à profit pour réaliser les travaux d'analyse.

La formation continue est reconnue comme une des mesures les plus efficaces pour améliorer la rentabilité d'une entreprise. Elle permet de développer de nouvelles compétences-clés, de régler des problèmes de productivité, d'innover, de fidéliser les travailleurs talentueux, d'accompagner le changement. Mais pour qu'un projet de formation soit efficace, il est nécessaire de bien comprendre ce dont le milieu a réellement besoin. En ce sens, l'analyse du besoin est une étape primordiale du processus de développement d'une formation. Cette analyse permet de cerner la ou les problématiques vécues par l'entreprise et de cibler les actions de formation les plus efficaces à mettre en œuvre.

Plusieurs intervenants ont participé aux travaux. Des agroéconomistes, techniciens agricoles, conseillers en gestion et autres experts du milieu ont été appelés à définir les principaux enjeux auxquels le secteur porcin est confronté. Une fois les enjeux traduits en besoins de formation, plus d'une centaine de producteurs ont répondu à un sondage. Ce dernier a permis de prioriser les besoins et d'identifier les meilleures stratégies d'apprentissage. Finalement, trois groupes de producteurs et de travailleurs se sont rencontrés afin de valider et affiner les besoins et les stratégies.

L'analyse a fait ressortir quatre thématiques prioritaires en matière de formation :

1

La prise de décision d'affaires

Pour un producteur porcin, assurer la bonne santé économique de son exploitation est un défi de taille. Dans les prochaines années, il sera appelé à prendre des décisions très importantes pour la pérennité de son entreprise. Doit-il changer son modèle d'affaires, diversifier ses activités, développer son infrastructure ou négocier le prix des grains à la bourse ? Face à ces questions complexes, le producteur porcin aura besoin d'être davantage outillé pour faire les bons choix.



La supervision d'ouvriers agricoles de générations et de cultures différentes est un enjeu actuel pour les entreprises porcines.



2

La gestion des ressources humaines

Bien que le secteur offre des conditions de travail relativement bonnes, les entreprises porcines sont aux prises avec une rareté de la main-d'œuvre. Puisqu'elles tendent à être de plus en plus grandes, tout porte à croire que ce besoin ira en augmentant. Le défi du secteur sera donc d'attirer et de retenir une main-d'œuvre qualifiée et motivée. Des activités de formation ou d'accompagnement individuel (coaching) pourront aider les producteurs à définir des mesures gagnantes en matière de recrutement, d'intégration et de rétribution de la main-d'œuvre. Certaines solutions de formation existent déjà (p. ex., les services d'accompagnement offerts par les Centres d'emploi agricole et les formations offertes par les collectifs en formation agricole).

3

La supervision des équipes de travail

La supervision d'ouvriers agricoles de générations et de cultures différentes est un enjeu actuel pour les entreprises porcines. Le rôle du chef d'équipe est devenu primordial. Hier, on lui demandait essentiellement de transmettre ses connaissances techniques. Aujourd'hui, à l'image d'un entraîneur de hockey, il doit aussi motiver son équipe : animer des réunions efficaces, fixer des objectifs clairs, anticiper et gérer les conflits. Les chefs d'équipe étant souvent d'anciens ouvriers qui ont été promus, ils maîtrisent déjà bien les aspects techniques du métier. L'amélioration de l'efficacité de leurs équipes passera davantage par le développement de leurs compétences de supervision, d'organisation et de mobilisation.

4

La planification et l'exécution du travail au quotidien

Dans les entreprises occidentales, on demande de plus en plus à l'ouvrier de réaliser des tâches autrefois réservées au cadre. Le secteur porcin n'échappe pas à cette règle. L'ouvrier en production porcine doit planifier ses opérations, en contrôler la qualité, intégrer dans ses pratiques de nouvelles normes de biosécurité et de bien-être animal, développer une expertise dans l'observation des troupeaux. La formation sur ces thématiques pourra se faire en cascade, c'est-à-dire en formant d'abord les producteurs ou les chefs d'équipe qui, à leur tour, formeront les ouvriers sous leur responsabilité.

Recensement des formations

Pour faire suite à cette analyse, les Éleveurs de porcs du Québec et AGRICarières vont, au cours des prochains mois, recenser les formations existantes permettant de répondre à ces besoins. Les besoins non couverts feront l'objet d'une création de nouvelles formations, tant à l'attention des producteurs que des travailleurs. Afin de les développer, des demandes de soutien financier pourront être faites par AGRICarières à la Commission des partenaires du marché du travail.

Enfin, les retombées économiques des formations seront évaluées dans le but de mesurer l'apport de ces activités à la vitalité du secteur et de convaincre ceux qui ne le sont pas déjà d'investir et de s'investir dans la formation continue. ■

La responsabilité sociale : des bonnes pratiques à l'égard des travailleurs agricoles

L'embauche de main-d'œuvre non familiale est un phénomène désormais bien présent dans le monde agricole, et le secteur de la production porcine ne fait pas exception. Qu'ils soient travailleurs à temps plein, occasionnels ou saisonniers, ils sont devenus des acteurs incontournables dans le succès des entreprises qui les emploient.

Pour les producteurs, il s'agit par ailleurs d'une nouvelle responsabilité : celle d'agir en employeur responsable. De fait, une gestion efficace des ressources humaines permet d'avoir des employés satisfaits et dévoués à leur travail. Il en résulte, pour l'entreprise, un environnement de travail sain et sécuritaire qui permettra de réduire ses coûts et d'accroître sa productivité.

Responsabilité sociale et bien-être des travailleurs

Cet article est le second d'une série spéciale qui sera publiée cette année dans la revue Porc Québec sur le thème des « Bonnes pratiques » à la ferme. L'objectif est de promouvoir auprès des éleveurs, l'importance d'agir de manière responsable à l'égard de leurs parties prenantes (c'est-à-dire les travailleurs agricoles, les communautés locales, la société et les partenaires d'affaires, incluant les consommateurs) relativement aux divers enjeux de préoccupation (ex. : le bien-être animal et la santé, la rentabilité économique, la cohabitation, la protection des ressources environnementales (eau, air, sol), la qualité du produit, le bien-être des travailleurs agricoles). Vous trouverez dans cet article des astuces et des informations pratiques pour vous aider à demeurer des leaders en responsabilité sociale.

Afin de vous aider à tirer pleinement profit de la présence de travailleurs dans vos entreprises, cet article présente des enjeux, mais aussi des bonnes pratiques à adopter qui vous permettront d'y parvenir.



Les enjeux associés aux conditions de travail

Être un employeur responsable, ça implique quoi concrètement? Il s'agit en fait, d'offrir des conditions d'emploi permettant d'assurer la continuité des opérations de l'entreprise, de gérer ses risques, mais aussi d'améliorer sa performance. En effet, en offrant des conditions de travail avantageuses et des possibilités de formation à leurs travailleurs agricoles, les éleveurs se comportent de manière responsable et favorisent la rétention d'une main-d'œuvre compétente qui contribue à l'amélioration de la performance de leurs entreprises.

Le bilan socioéconomique réalisé en 2012 par les Éleveurs de porcs du Québec a notamment permis de documenter les principaux enjeux de préoccupation à l'égard des travailleurs auxquels devraient s'intéresser les éleveurs. Ces enjeux sont d'ailleurs repris dans le tableau ci-dessous. Différentes bonnes pratiques peuvent être envisagées dans chaque situation. Il importe dans tous les cas d'être conscient de l'existence de ces enjeux et de se questionner sur la meilleure façon d'y répondre.

ENJEUX DE PRÉOCCUPATION	EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES
Les heures de travail	Même si la production agricole se caractérise par de longues journées de travail, trop d'heures de travail par semaine peuvent affecter le bien-être et la santé des travailleurs. Le standard de 48 heures/semaine est largement accepté comme limite au Québec et dans le reste du Canada.
Les avantages sociaux	Au-delà des normes obligatoires, un employeur peut offrir des avantages sociaux bonifiés à ses employés et à leurs familles (régimes d'assurance salaire, maladie, vie ou de retraite, de même que dons en nature, repas et logement).
Les salaires et les primes	Le salaire est une autre composante centrale des conditions de travail. Il ne devrait pas être inférieur au salaire minimum et, si possible, il devrait être compétitif comparativement à la moyenne sectorielle. Le salaire devrait être également indexé pour tenir compte de l'inflation afin de protéger le pouvoir d'achat des employés. D'autres avantages financiers, comme les bonus, les primes pour les heures supplémentaires, peuvent aussi être offerts.
L'établissement des conditions de travail	Une bonne communication entre l'employeur et les employés concernant les conditions de travail est essentielle pour construire une relation de confiance saine entre les deux parties.
La santé et la sécurité	Les travailleurs agricoles devraient bénéficier d'un lieu de travail sain et sécuritaire et avoir accès à toutes les ressources nécessaires pour prévenir les incidents qui pourraient compromettre leur santé physique ou psychologique, incluant des formations et la participation à des activités de prévention (ex. : Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture).
L'accomplissement professionnel	Les travailleurs devraient bénéficier d'un environnement de travail stimulant et valorisant leur permettant de se développer au plan personnel et professionnel. Pour ce faire, la performance peut être reconnue à l'aide de primes ou encore des formations professionnelles peuvent être offertes.
L'intégration des travailleurs étrangers temporaires	La présence croissante de travailleurs étrangers temporaires implique aussi d'adopter des pratiques en vue de leur bonne intégration, en donnant accès à un moyen de transport ou encore en leur offrant la possibilité de communiquer avec leur employeur dans leur langue maternelle.

Retour sur la performance des entreprises porcines

Le bilan socioéconomique réalisé en 2012 auprès de 146 entreprises a notamment permis de mesurer la performance des entreprises à l'égard de leurs travailleurs. Les résultats ont démontré que les entreprises porcines ont, dans l'ensemble, une performance socioéconomique positive à l'endroit de leurs parties prenantes.

Plus récemment, AGRICarières dévoilait les résultats de sa dernière étude portant sur les conditions de travail offertes aux employés en production porcine, laitière et en serre, menée auprès de 149 éleveurs de porcs. Cette étude a permis de mettre à jour les données antérieures sur les salaires offerts, les horaires de travail et les avantages sociaux pour les postes de manœuvre, d'ouvrier et de gérant.

Que peut-on en conclure? Le tableau suivant présente un portrait comparatif des données du bilan socioéconomique (2012) et de celles de l'étude d'AGRICarières (2015). Il démontre que les éleveurs continuent d'offrir en moyenne des conditions de travail supérieures à celles exigées par les normes du travail et cela, même s'ils ne sont pas tenus d'en appliquer toutes les dispositions, notamment en ce qui a trait aux heures de travail, au salaire et aux avantages sociaux.

Source : Rapport sur le bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.

Indicateurs	Bilan socioéconomique (2012) Résultats	Étude d'AGRIcarrières (2015) Résultats	Constats
Durée de la semaine de travail	- 39,6 heures en moyenne pour les ouvriers. - 44,1 heures en moyenne pour les gérants.	- 40,8 heures en moyenne pour les ouvriers. - 42,4 heures en moyenne pour les gérants. - Entre 56 % et 65 % des employés, selon le poste occupé, travaillent une fin de semaine sur deux.	La vaste majorité des travailleurs agricoles dispose d'horaires de travail n'excédant pas, en moyenne, le seuil des 48 heures par semaine.
Salaires horaires des employés	- Salaire moyen d'un ouvrier : 14,13 \$/heure. - Salaire moyen d'un gérant : 15,92 \$/heure.	- Salaire moyen d'un ouvrier : 16,38 \$/heure. - Salaire moyen d'un gérant : 19,10 \$/heure.	Le salaire moyen offert aux employés agricoles du secteur porcin dépasse largement le salaire minimum et se situe de façon générale au-dessus du salaire moyen du secteur agricole au Québec.
Indexation annuelle salariale	- Indexation annuelle moyenne des ouvriers : 1,74 %. - Indexation annuelle moyenne des gérants : 1,66 %.	- Indexation annuelle moyenne des ouvriers : 1,3 %. - Indexation annuelle moyenne des gérants : 0,8 %.	Les éleveurs indexent pour la plupart le salaire de leurs employés à des taux avoisinant l'inflation.
Avantages sociaux	Plus des trois quarts des répondants déclarent offrir à leurs employés au moins un avantage social, plus du tiers en offrant deux ou plus (incluant les dons en nature). Seul un quart des producteurs n'en offrent aucun. Les jours de maladie payés et les dons en nature sont les principaux bénéfices offerts.	Plus de la moitié des entreprises interrogées offre des dons en nature et des jours de maladie payés. Près du tiers des gérants bénéficie d'une assurance salaire, maladie et/ou de vie, contre un peu plus de 12 % des ouvriers.	Au-delà du salaire, les éleveurs contribuent à la rémunération de leurs employés en offrant des avantages sociaux.

Malgré plusieurs résultats positifs, il ressort cependant du bilan socioéconomique de 2012 une possibilité de mieux faire, notamment en matière de rémunération des heures supplémentaires. En effet, seul un tiers des éleveurs interrogés rémunéraient leurs employés à ces occasions. Le taux offert pour ces heures travaillées n'était toutefois pas majoré. Soulignons que ces pratiques, bien que socialement responsables, ne sont encore que très peu répandues dans le secteur agricole. D'autres pratiques sont toutefois mises en œuvre, selon l'étude d'AGRIcarrières. En effet, il ressort que 34 % des entreprises sondées offrent des primes au rendement à leurs employés, tandis que 36 % octroient des bonus de fin d'année.

En 2012, 20 % des répondants distribuaient à leurs employés des contrats de travail écrits.

—

En 2015, 25 % des entreprises sondées disposent d'un manuel d'employé et/ou d'une politique de rémunération écrite.

En ce qui a trait aux enjeux non salariaux (formation, contrat de travail, etc.), on notait en 2012 un niveau d'engagement globalement positif. Il y a toutefois place à l'amélioration considérant notamment que seul un cinquième des répondants distribuait à leurs employés des contrats de travail écrits et formels décrivant les conditions de travail entendues entre les parties, bien que la vaste majorité acceptait de négocier ou de discuter des conditions de travail avec ceux-ci.

En 2012, la performance moyenne des éleveurs de porcs apparaissait, dans l'ensemble, comme étant « conforme » en matière d'accomplissement professionnel. On a pu constater que près de la moitié des répondants était dans les faits engagés dans ce domaine, que ce soit en participant au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) ou encore en offrant des occasions de formation professionnelle à leurs employés. D'ailleurs, un peu plus de la moitié des éleveurs offrait des primes et des bonus à leurs travailleurs pour souligner leur performance (une pratique qui était plus répandue auprès des ouvriers que des gérants). Cette bonne pratique se reflétait également dans le taux de rétention des employés. À cet effet, selon l'étude publiée par AGRIcarrières en 2015, les employés travaillent en moyenne pour la même entreprise depuis plus de 7 ans.

En 2012, seul un tiers des éleveurs interrogés rémunéraient leurs employés pour les heures supplémentaires réalisées.

En 2012, près de 50 % des répondants participaient au PAMT ou offraient des occasions de formation professionnelle à leurs employés.

En ce qui a trait à la présence de travailleurs étrangers temporaires sur les entreprises agricoles, il s'agit d'une nouvelle réalité au Québec qui impose de nouveaux défis d'intégration. En 2012, environ 10 % des entreprises interrogées et embauchant de la main-d'œuvre avaient déclaré embaucher de tels travailleurs. Il est intéressant de souligner que les trois quarts des éleveurs concernés avaient adopté une ou des pratiques favorisant l'intégration de ces travailleurs dans leur entreprise et dans leur milieu. Alors que l'embauche de travailleurs étrangers temporaires est un phénomène peu répandu et plus récent dans le secteur porcin, un tel niveau d'engagement apparaissait très positif étant donné qu'il y a peu d'historique et d'expériences à partager.

Pour aller plus loin dans l'adoption des bonnes pratiques

Dans le cadre de la démarche de responsabilité sociale, les Éleveurs de porcs du Québec procéderont en début d'année 2016 à la mise à jour du bilan socioéconomique. Il sera ainsi possible d'apprécier l'évolution de l'adoption des bonnes pratiques des éleveurs de porcs à l'égard des travailleurs agricoles, mais également des autres parties prenantes (les communautés locales, la société et les partenaires d'affaires) relativement aux différents enjeux de préoccupation. Cette mise à jour permettra également de mieux cibler les actions à mettre en œuvre pour accompagner les entreprises dans un objectif d'amélioration continue. Les éleveurs seront alors invités à répondre à un questionnaire en ligne qui leur permettra de connaître la performance socioéconomique de leurs entreprises, puis, une fois l'étude complétée, de pouvoir se situer par rapport à la moyenne du secteur. ■

En 2012, environ 10 % des entreprises interrogées employaient de la main-d'œuvre étrangère temporaire contre 11,4 % en 2015. Les trois quarts d'entre eux donnaient accès à un moyen de transport ou offraient la possibilité à ces travailleurs de communiquer dans leur langue maternelle.



DES PRATIQUES GAGNANTES QUI FAVORISENT LA RÉTENTION DES EMPLOYÉS ET QUI PERMETTENT AUX ENTREPRISES DE TIRER PROFIT DES NOMBREUX AVANTAGES QUI EN DÉCOULENT :

- Avez-vous aménagé des horaires de travail plus flexibles et moins chargés afin de retenir vos employés ?
- Offrez-vous des salaires plus concurrentiels qui sont indexés annuellement pour garder vos employés ?
- Rémunérez-vous les heures supplémentaires? Si tel est le cas, le taux horaire est-il modifié?
- Avez-vous implanté différentes façons de rémunérer le travail, en plus du salaire, telles que les primes au rendement, les bonus en fin d'année, les dons en nature, c'est-à-dire logement, repas, viande, bois, récoltes, accès à un véhicule, etc.?
- En matière d'avantages sociaux, offrez-vous une assurance salaire, une assurance maladie (médicament, paramédical), une assurance-vie, un régime de retraite, des journées de maladie payées?
- En cas d'accident, avez-vous une procédure à suivre claire et connue de tous?
- Est-ce qu'au moins un travailleur a suivi une formation en santé et sécurité au travail (ex. : manipulation de produits chimiques) et en secourisme?
- Est-ce que vous participez à la Mutuelle de prévention de l'UPA, à la Semaine de la prévention de l'UPA?
- Au cours des trois dernières années, avez-vous participé au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)?
- Est-ce qu'un ou plusieurs de vos travailleurs réguliers ont participé à une formation ou à une conférence (portant sur un sujet autre qu'en santé et sécurité) pour améliorer leurs compétences professionnelles et leurs connaissances?
- Disposez-vous d'outils de gestion des ressources humaines tels un manuel de l'employé, une politique de rémunération écrite, un contrat de travail écrit?
- Si vous engagez des travailleurs étrangers temporaires, ces derniers ont-ils accès à un moyen de transport qu'ils peuvent utiliser eux-mêmes (ex. : véhicule fourni par l'employeur, transport public, bicyclette, etc.)?
- Est-ce que vous ou l'un de vos travailleurs réguliers parlez la langue maternelle de ces travailleurs étrangers temporaires?

Les éleveurs peuvent compter sur le soutien des Éleveurs de porcs du Québec et d'organisations telles que AgriCarrières ([site web : agricarrieres.qc.ca](http://agricarrieres.qc.ca)) et les Centres d'emploi régionaux ([site web : emploiagricole.com](http://emploiagricole.com)) pour les accompagner face aux différents enjeux liés à la gestion des ressources humaines.

Ferme Pic Rouge

Vincent Fournier garde le cap avec l'aide de son GPS



Vincent Fournier vit sa passion, celle d'éleveur de porcs.

Vincent Fournier est d'un optimisme à toute épreuve. Il sourit à la vie. Il mord dans la vie. Et pour cause : il est marié à Julie Faucher, une charmante enseignante avec qui il a eu trois adorables enfants. Il y a autre chose aussi. À 38 ans, il exerce sa passion, celle qui caressait quand il était tout petit : éleveur de porcs à Lyster au cœur de sa ferme, Pic Rouge, à l'image de la couleur des escarpements rocheux qui entourent son environnement. Il garde d'ailleurs le cap bien en vue grâce à son outil de travail la « gestion et la planification stratégique » qu'il appelle son GPS. Un outil de travail qu'il a présenté lors de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec.



Vincent Fournier est un homme heureux entouré de sa conjointe, Julie Faucher, et de leurs trois enfants, Ariane, Charles et Édouard.

« C'est fou la vie! Quand j'étais tout petit, je me dépêchais de rejoindre mon père à la porcherie pour lui donner un coup de main. En fait, ce que j'aimais le plus, c'était de nourrir les animaux. J'aimais leur donner de la moulée. C'est bizarre, mais c'est comme ça », confesse-t-il.

Aujourd'hui, son entreprise produit 14 000 porcs annuellement à l'engraissement avec un cheptel de 600 truies. Il détient 41 % des parts de l'entreprise familiale de type naisseur-finisser avec son père qui détient les 59 % des parts

restantes, mais qu'il est sur le point de racheter. Le processus de transfert est amorcé.

C'est en 1997, à la fin de ses études au programme de Gestion en exploitation des entreprises agricoles, au Cégep de Lévis-Lauzon, qu'il s'est entendu avec ses parents pour acquérir ses premières parts. Il était âgé de 20 ans. Comptant sur une prime à l'établissement et sur une réduction de la prime de l'assurance stabilisation du revenu agricole de 25 %, il a acheté 20 % de l'entreprise familiale.



Départ avec 300 truies

Le jeune éleveur venait de s'engager avec ses parents dans une entreprise de 300 truies, réparties sur deux sites, un de 220 truies, l'autre de 80, qu'ils ont rapidement augmenté à 250 truies, produisant en moyenne 21 porcelets au sevrage et 8 500 porcs à l'engraissement annuellement à ce moment-là.

À ses débuts dans l'entreprise, Vincent Fournier s'affairait surtout aux tâches manuelles, au travail physique. Il ne s'occupait pas de la comptabilité, laissant cette partie à ses parents. C'est en 2003, alors que le contexte économique était plus difficile, qu'il a commencé à s'intéresser davantage aux dépenses et aux revenus de l'entreprise. C'est également à ce moment-là qu'il a rencontré un conseiller en gestion, Denis Champagne. « Le moment était venu de donner un coup de barre », mentionne le jeune éleveur.

Nutrigène pour des économies d'achat de grains

Un des principaux changements a été au chapitre de l'alimentation. L'entreprise, qui achetait à ce moment-là toute sa moulée pour nourrir les porcs, a décidé de joindre un regroupement d'éleveurs pour l'achat de céréales. Ce regroupement s'appelle Nutrigène et compte aujourd'hui 22 producteurs. « Cela nous permet d'avoir un meilleur prix sur les céréales et, en plus, avec l'aide de conseillers, dont des nutritionnistes, nous fabriquons et testons nos propres mélanges qui nous permettent de réaliser réellement de grandes économies. Par cette initiative, notre entreprise a réalisé des économies de l'ordre de 100 000 \$ à 150 000 \$ », fait valoir Vincent Fournier.

En 2004, Vincent Fournier a racheté les dernières parts qui appartenaient à sa mère, portant sa participation totale à 41 %.



L'année 2006 a été marquée par une crise du circovirus, affectant 15 % des porcs à l'engraissement. « Le vaccin, qui venait d'arriver, a permis de limiter les pertes », indique le jeune éleveur.

En réseau pour le transport

En 2007, l'entreprise a investi dans un regroupement pour le transport des porcs. « Nous étions 12 éleveurs.

Effectuer des prises de sang sur environ 3% d'une bande, tous les mois, permet de détecter la présence d'un virus.



Vincent Fournier effectue des prises de sang qu'il achemine à son vétérinaire.



Les niches intelligentes permettent de diminuer les coûts de chauffage pour les porcelets de la naissance au sevrage.



Vincent Fournier a eu recours à la technologie en achetant des niches intelligentes.

Nous avons acheté un camion et dû engager deux employés pour coordonner et assurer le transport des associés. Nous obtenons une légère économie variant entre 10 cents et 25 cents par porc. Ce n'est pas aussi substantielle qu'avec le regroupement pour l'achat des céréales, mais, en plus de la légère économie, nous contrôlons cet aspect de la ferme. On peut notamment s'assurer que les mesures de bio-sécurité concernant le lavage sont effectuées correctement », témoigne Vincent Fournier.

La période 2008-2009 a été difficile pour l'entreprise. « Ça brassait financièrement, résume Vincent Fournier, le

marché était bas, la santé des troupeaux était fragile, il y avait un épisode de la "mystérieuse" et, parallèlement à ce contexte difficile, mon père voulait ralentir. Il fallait bouger. »

La rencontre multidisciplinaire, pivot des décisions

C'est ainsi que de fil en aiguille, pour en arriver à trouver la meilleure ou les meilleurs solutions, Vincent Fournier a accepté la suggestion de participer à une rencontre dite multidisciplinaire, c'est-à-dire, une rencontre qui regroupe divers conseillers : un consultant en gestion agricole, un agronome du MAPAQ, un vétérinaire et un conseiller financier, notamment.

« Grâce à cette consultation, j'ai pu dresser un diagnostic de l'entreprise. Ce diagnostic nous a permis de cibler et planifier les améliorations les plus rentables à réaliser à moyen et court terme pour la rentabilité de l'entreprise. C'était la première fois que je dotais l'entreprise d'un plan stratégique en fait », indique le jeune éleveur, fort satisfait de cette expérience.

Une des premières actions recommandée a été de regrouper les truies en un seul site, soit de consacrer un site pour les truies et l'autre pour les porcelets et l'engraissement. Du même coup, il a opté pour une gestion en bande toutes les quatre semaines. Cette façon de faire lui était recommandée pour mieux contrôler





Le plan stratégique permet de nous positionner pour l'avenir. Je n'ai jamais regretté de me lancer en production porcine. C'est ma passion. Je suis prêt plus que jamais face à l'avenir »
– Vincent Fournier

L'élevage sur ces deux sites permet une meilleure gestion du troupeau.

les maladies et favoriser un peu plus d'autonomie et de liberté dans l'horaire de travail pour lui et le personnel. Il a pu compter sur l'aide de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles pour procéder à ces changements.

Dans la foulée de ce changement, il a aussi adopté de nouvelles pratiques comme celle d'effectuer lui-même des prises de sang pour détecter le plus rapidement possible la présence d'un virus. « Je les fais sur environ 3%, par bande, à tous les mois. Ces prises de sang sont ensuite envoyées à mon vétérinaire. La santé des porcs reste le nerf de la guerre pour la rentabilité des entreprises », croit fermement le jeune éleveur.

Toujours dans la foulée de cette initiative du plan stratégique, le transfert complet pour le rachat des parts de son père s'est amorcé en 2013 après avoir été bien planifié. « Il faut bien s'entourer, c'est le secret de la réussite. Il faut avoir recours à des spécialistes pour assurer le développement de notre entreprise. »

Des niches « intelligentes » performantes

Vincent Fournier a aussi eu recours à la technologie. Il a fait l'acquisition de « niches intelligentes pour les porcelets de la naissance au sevrage. « Elles per-

mettent de diminuer grandement les coûts de chauffage. Mes coûts de propane sont passés de 45 000 \$ à 15 000 \$ ». Il a aussi fait l'acquisition d'un système automatique pour les truies libres afin de mieux contrôler l'alimentation.

Le plan stratégique recommandé à tous

Bref, Vincent Fournier ne retournerait pas en arrière une seconde. La rencontre multidisciplinaire et l'élaboration d'un plan stratégique sont des outils de gestion

d'une grande puissance. « Les avantages sont vraiment nombreux. Le plan nous permet de garder bien en vue nos objectifs et de prendre des décisions éclairées. Il nous permet de bien connaître nos coûts de production année après année. Il nous permet de prévoir les coups et les coûts. Un tel outil permet de nous positionner pour l'avenir. Je n'ai jamais regretté de me lancer en production porcine. C'est ma passion. Je suis prêt plus que jamais face à l'avenir », lance-t-il le sourire fendu jusqu'aux oreilles. ■



Conseils de Vincent Fournier :

- 1. Savoir où on en est?
- 2. Faire le bilan de son entreprise.
- 3. Établir un plan d'action.
- 4. Bien s'entourer : organiser une rencontre multidisciplinaire.
- 5. Maintenir un lien de confiance avec les employés.
- 6. Avoir bien en tête ses forces et ses faiblesses.
- 7. Établir une gestion par objectifs et impliquer les employés.
- 8. Dresser des budgets.



Plusieurs améliorations sur la table pour le SGRM en 2015

Le service de gestion du risque du marché (SGRM) est un outil mis à la disposition des entreprises porcines québécoises par les Éleveurs de porcs du Québec afin de faciliter l'utilisation du marché à terme de Chicago dans l'objectif de mieux gérer, sur une base individuelle, les risques du marché. Combinant la conversion de la devise et d'un contrat de porc, cet outil se veut simple et flexible. Depuis quelques mois, les Éleveurs ont entrepris un processus d'amélioration des outils mis à la disposition des producteurs. À cet égard, plusieurs améliorations au SGRM ont été identifiées dans un souci d'augmenter la flexibilité du service et son accès aux utilisateurs. L'article décrit celles qui ont été priorisées pour 2015.

1

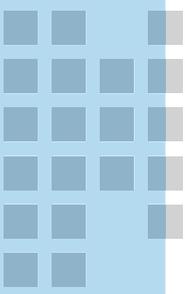
Confirmation des transactions par courriel



Les transactions de contrats à livraison différée (CLD) sont des engagements pris à l'égard de conditions de vente sur les marchés à terme. Les producteurs contactent le Service de la mise en marché des Éleveurs afin de confirmer la prise ou le renversement de tels contrats. Un document écrit est transmis aux éleveurs par la suite. Dans une perspective d'améliorer l'efficacité et les coûts de traitement, les confirmations de transaction seront bientôt publiées en fichier électronique (format PDF) et transmises par courriel.

2

Regroupement des entreprises



Au cours des dernières années, plusieurs entreprises se sont fusionnées ou scindées. Le Service de la mise en marché offre aux producteurs différentes options de gestion des informations, pour leurs entités, dont notamment le paiement des porcs. Afin de bénéficier de ces différentes options de gestion d'entreprise dans le SGRM, il est possible de créer un regroupement d'entreprises spécialement pour le SGRM. Cette façon de faire facilite la gestion des obligations de livraison par site de production en regroupant l'ensemble des CLD de toutes les entités exploitées par l'entreprise.



3

Plus de flexibilité lors des périodes de grande volatilité

À l'heure de la mondialisation, les marchés à terme sont de plus en plus volatils. Cette situation peut amener des opportunités avantageuses de transactions des CLD pour les éleveurs. La Bourse de Chicago limite la hausse ou la baisse quotidienne d'un contrat particulier à ± 3 \$US/ 100 livres. Toutes les transactions de ce contrat au-delà de ce seuil sont alors refusées. Auparavant, dès qu'un contrat atteignait cette limite, le SGRM suspendait la possibilité de transiger/renverser des CLD sur toutes les échéances. Dorénavant, seules les transactions sur les CLD prenant en compte le contrat affecté par la limite de la Bourse de Chicago seront suspendues. Le SGRM permettra les transactions /renversements sur les autres échéances de CLD, permettant ainsi aux éleveurs de continuer de profiter des occasions de contrepartie des échéances toujours disponibles à la Bourse de Chicago.



4

Heures d'ouverture étendues

Lors de la création du SGRM, la très grande majorité des transactions à Chicago s'effectuait sur le parquet de la bourse entre 10 h à 14 h. Cette situation favorisait la très grande volatilité des prix des transactions en début de séance qui prenait en compte les « nouvelles » entre la fermeture de la veille et l'ouverture. Même situation en fin de séance, alors que le marché tente d'anticiper les informations à venir dans la soirée et affecter le marché à l'ouverture. C'est pour cette raison que le SGRM limitait les transactions entre 11 h et 13 h. De nos jours, la très grande majorité des transactions sur la bourse à Chicago se réalise électroniquement amenant une fluidité accrue des marchés. Dans ce contexte, les heures d'ouverture du SGRM seront prochainement étendues de 10 h à 14 h.

5

Accompagnement des éleveurs afin de limiter les pénalités

Lorsqu'il transige un CLD, l'éleveur s'engage à livrer les porcs sous CLD durant la période de livraison. Cette obligation est nécessaire dans un contexte de contrepartie. Le règlement prévoit d'ailleurs une pénalité de 3\$/porc dans le cas de non-livraison des porcs durant la période de livraison. Afin de minimiser la possibilité de non-respect de cette obligation, le SGRM fera un rappel en début de période de livraison aux éleveurs concernés de cette obligation de livraison.

Ces cinq améliorations devraient être mises en application en 2015. Elles rendront le SGRM encore plus flexible pour les éleveurs. ■

Impacts futurs de l'arrimage Agri-investissement 2014 sur les programmes ASRA porcins

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le programme Agri-Québec n'est plus offert pour les productions sous ASRA. Par contre, le programme de base « Agri-investissement » est toujours en application.

Rappel du fonctionnement du programme Agri-investissement

Le programme Agri-investissement est un programme d'autogestion du risque qui permet aux entreprises de bénéficier d'une contribution conjointe des gouvernements fédéral et provincial équivalent à 1 % des leurs ventes nettes admissibles (VNA) jusqu'à un maximum de 1,5 M\$ de VNA. Pour ce faire les entreprises doivent aussi déposer annuellement dans leur compte Agri-investissement, 1 % de leurs ventes nettes admissibles (VNA). La valeur des VNA est calculée en fonction des ventes de produits agricoles desquelles sont déduits les achats de produits agricoles de l'entreprise. La décision quant au moment du retrait et à l'utilisation des sommes versées dans le compte Agri-investissement appartient individuellement à chaque entreprise.

Rappel du fonctionnement du programme ASRA

Le programme ASRA est, quant à lui, un programme collectif de gestion du risque. Dans ce programme, l'entreprise assurée reçoit une compensation lorsque le prix du marché est insuffisant pour couvrir le revenu stabilisé de la ferme modèle issue de l'enquête des

coûts de production. Le revenu stabilisé est composé de la plupart des charges de production, des amortissements et de la main-d'œuvre.

L'arrimage entre les deux programmes de gestion de risque

Ainsi, le risque du marché des entreprises porcines québécoises est couvert par deux programmes qui sont complémentaires. Afin d'éviter une double stabilisation, les contributions gouvernementales obtenues ou réputées être obtenues par l'entreprise par le programme Agri-investissement sont prises en compte pour déterminer le montant de la compensation versée par le programme ASRA. C'est ce qui est appelé dans le jargon « l'arrimage Agri-investissement ».

Pour ce faire, La Financière agricole du Québec (FADQ) calcule les VNA générées par la ferme modèle et retranche 1,0 % de ce montant du revenu stabilisé. Il est important de noter que la réduction appliquée par la FADQ s'applique sur la totalité des porcs ou truies assurés par les entreprises sans égard au fait que le montant de la contribu-

tion gouvernementale versée ait été plafonné à l'équivalent de 1,5 M\$ de VNA. Cette réduction s'applique également selon que l'entreprise ait ou non déposé l'équivalent de 1 % de ses VNA dans son compte Agri-investissement.

De plus, la valeur de ses VNA par unité de production augmente lorsque la rentabilité du secteur augmente et diminue lors des périodes moins rentables. Cette situation a des incidences sur le nombre d'unités de production nécessaire pour atteindre le plafond de 1,5 millions de dollars comme l'illustre le tableau 1.

Par ailleurs, pour refléter la responsabilité de chaque partie quant au financement des programmes, la FADQ ajoute à cette retenue de 1% la valeur de la cotisation qui doit être versée par les entreprises en vertu du partage ASRA (1/3 – 2/3).

En 2014, les VNA calculées de la ferme modèle naisseur-finisser se chiffrent à 164,95 \$/ porc un niveau record. Le tableau 2 illustre le calcul qui conduit au montant à retenir sur les compensations ASRA pour l'année 2014.

Tableau 1. Évolution des VNA / porc du modèle ASRA et du nb de porcs pour atteindre le plafond (1,5 M\$) Naisseur-finisser - 2009 à 2014

	VNA / porc	Porcs plafond
2009	46,82 \$	32 038
2010	82,18 \$	18 253
2011	87,07 \$	17 228
2012	73,68 \$	20 358
2013	92,82 \$	16 160
2014	164,95 \$	9 094



Tableau 2. **Modèle de ferme 2012 (naisseur-finisueur)**
Indexation 2014

	\$/ porc
Ventes nettes admissibles du modèle (VNA)	164,95 \$
Contributions gouvernementales (1 % des VNA)	1,65 \$
Arrimage agri-investissement - équivalent (3/2)	2,48 \$
Nombre de porcs pour atteindre le plafond des vna (1,5 m\$)	9 094

2014, une année sans compensation ASRA

Les conditions de vente 2014, combinées à une légère baisse du coût des aliments, ont permis de dégager une bonne rentabilité pour l'ensemble des entreprises. Dans ce contexte, le programme ASRA n'a pas eu à verser de compensation dans le secteur porcin. La FADQ ne peut donc pas retenir ce montant d'«arrimage Agri-investissement» en 2014 et reporte donc la récupération de ce montant à une année ultérieure.

Le report de l'arrimage « Agri-investissement »

La procédure actuelle s'appuie sur le principe que l'entreprise conserve ce montant en prévision de période de rentabilité plus difficile. En vertu de cette procédure, la FADQ reporte la récupération des montants calculés d'« Agri-investissement » non arrimés du modèle de ferme pour l'année 2014 (2,48\$/porc) à la prochaine année ou elle devra verser des compensations ASRA, réduisant d'autant la valeur de celles-ci.

Bref, il est important de comprendre que lorsque le contexte des marchés nécessitera une intervention de l'ASRA pour couvrir le manque à gagner, une partie de cette intervention sera réduite pour tenir compte des montants à récupérer des années antérieures en lien avec le programme Agri-investissement. Les entreprises qui n'auront pas prévu le coup dans la gestion de leur compte Agri-investissement pourraient alors se retrouver avec un manque à gagner lorsque la situation des marchés nécessitera une intervention de l'ASRA. ■

La révision des programmes AQC et BEA : pourquoi et où en sommes-nous?

Le programme d'assurance de la qualité canadienne (AQC) est un programme national visant à assurer la salubrité des aliments et la qualité des soins aux animaux à la ferme. Ce programme fait actuellement l'objet d'un examen approfondi. Cet examen résulte des conclusions tirées d'un important sondage mené en 2010, auprès des éleveurs, des valideurs du programme et des transformateurs. En juillet de cette même année, le conseil d'administration du Conseil canadien du porc (CCP) a approuvé les recommandations découlant de ce sondage, notamment d'apporter des changements afin de simplifier le programme pour les éleveurs. Compte tenu du ralentissement prolongé des activités au sein de l'industrie, cet examen n'a pu être achevé avant ce jour. L'objectif est d'accroître la convivialité et la crédibilité du programme. On compte lancer le nouveau programme au début de 2016.



La présence d'une norme nationale cohérente permet de garantir la qualité de nos produits aux Canadiens et aux clients étrangers.

Historique de l'AQC

Lancé en 1998, l'AQC visait au départ uniquement la sécurité alimentaire. Or, en 2012, sa portée a été élargie et il englobe désormais des exigences relatives au bien-être animal. Les normes visant le bien-être animal sont appliquées parallèlement à l'AQC depuis 2005. Toutefois, ce n'est qu'en 2012 qu'elles ont été regroupées officiellement. Le programme de l'AQC a été conçu en vue d'instaurer des normes nationales de production à la ferme. L'objectif était de faire élaborer des programmes à l'intention des éleveurs de porcs par des éleveurs de porcs, afin qu'ils façonnent eux-mêmes leur propre programme, au lieu de recourir aux services des gouvernements provinciaux ou fédéral, aux transformateurs ou aux détaillants, une option qui était sérieusement envisagée à ce moment-là.





**Chaque comité est formé d'éleveurs
provenant de toutes les régions
du Canada, des vétérinaires,
des experts techniques et des
coordonnateurs provinciaux de l'AQC.**

Avantages de la révision

Au terme de la révision, les éleveurs auront un programme plus simple et plus transparent. Les questions seront plus directes et le CCP fournira des outils pour accompagner les éleveurs dans l'application du programme. Les éleveurs sauront également à l'avance ce qui sera susceptible d'intéresser les valideurs durant leurs visites. Il n'y aura donc aucune surprise. La plupart des changements porteront sur la structure du programme, en fait, très peu d'entre eux viseront les exigences existantes du programme.

Révision du programme

« par les éleveurs, pour les éleveurs »

Des comités ont été créés pour se pencher sur ce programme. L'un d'eux est notamment chargé d'examiner la gestion globale et la livraison du programme. Deux autres révisent son contenu technique au chapitre de la salubrité des aliments et du bien-être animal. Chaque comité est formé d'éleveurs provenant de toutes les régions du Canada, des vétérinaires, des experts techniques et des coordonnateurs provinciaux de l'AQC. Le travail est en cours, et on prévoit mettre le matériel à l'essai à l'automne.



Le programme AQC a aussi permis de mettre en place rapidement le programme canadien de certification des porcs sans ractopamine.



La présence d'une norme nationale cohérente permet de garantir la qualité de nos produits aux Canadiens et à nos clients internationaux.

Consultation prévue des éleveurs et des intervenants

Le nouveau programme doit être transparent et facile à utiliser et fournir de précieux outils accessibles à la ferme. Il faut que le nouveau programme soit rentable pour les éleveurs. Il faut s'assurer que ces objectifs soient respectés. Quand l'ébauche du nouveau manuel sera prête, elle sera évaluée par des éleveurs, des valideurs et des administrateurs. La rétroaction servira à mettre la touche finale à un programme qui tiendra compte des besoins des utilisateurs.

Reconnaissance de l'Agence

Le programme de l'AQC continue d'être reconnu par l'Agence canadienne d'inspection des aliments grâce à son rigoureux contenu technique. On passera à la deuxième phase de reconnaissance, alors qu'on examinera l'administration du programme, ce qui est conforme à l'orientation du conseil d'administration du CCP. La deuxième phase englobera un examen du système de gestion de l'AQC et, éventuellement, un audit externe des systèmes. La reconnaissance complète de l'ACIA permettra une crédibilité permanente du programme et de minimiser le risque que d'autres segments de la chaîne d'approvisionnement - ou des gouvernements - souhaitent ou sentent le besoin d'instaurer des mesures de contrôle à la ferme.

Bénéfices du programme d'AQC

L'AQC est une remarquable histoire de réussite. Au fil des ans, la participation à ce programme a augmenté au point où plus de 90 % du porc transformé ici, au Canada, y est conforme. La présence d'une norme nationale cohérente permet de garantir la qualité de nos produits aux Canadiens et à nos clients internationaux. Grâce à ce programme, nous avons réussi à maintenir l'accès aux marchés d'exportation existants et gagner l'accès à de nouveaux marchés. Il nous a également permis de mettre rapidement en place le programme canadien de certification des porcs sans ractopamine, ce qui a aidé le Canada à reconquérir l'accès au marché de la Russie en 2013. ■





Que signifie un usage judicieux des antibiotiques en production porcine?

On a décrit, dans l'article « Antibiorésistance et politiques de réduction des antibiotiques » du numéro d'avril de *Porc Québec*, les efforts des gouvernements, en Amérique du Nord comme en Europe, pour diminuer la quantité des antibiotiques administrés aux animaux d'élevage. Dans cet article, on propose de tourner le regard vers l'autre bout de la chaîne, vers la ferme et sur l'utilisation des antibiotiques en production porcine dans le cadre d'un usage judicieux et les gestes qui peuvent être posés par les différents intervenants de la filière.

Pourquoi utilise-t-on des antibiotiques en production porcine?

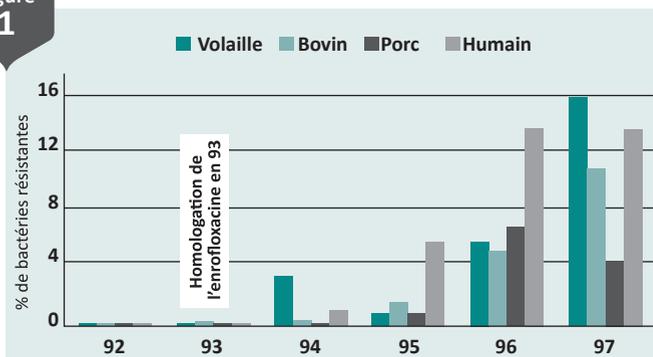
Depuis les années 50, les antibiotiques ont joué un rôle majeur dans le développement de l'industrie porcine par leur efficacité dans la réduction de l'incidence des maladies bactériennes, des mortalités et dans l'amélioration de la croissance des porcs (Cromwell, 2002). Cette utilisation ne cesse d'augmenter depuis les deux dernières décennies à cause de la hausse de la demande mondiale en viande qui conduit à l'intensification des élevages, ce qui est directement lié à l'augmentation de l'incidence des maladies bactériennes (David G. S. Burch, 2008).

Utilisation judicieuse des antibiotiques : qu'est-ce que c'est?

Les bactéries développent naturellement une résistance aux antibiotiques. L'utilisation fréquente des antibiotiques toute fois en médecine humaine et en médecine vétérinaire contribue à augmenter le niveau global de résistance. Cette résistance compromet l'efficacité des traitements et peut entraîner des échecs de traitement dans les populations humaines et dans les populations animales. L'usage d'antibiotiques chez l'animal peut affecter l'efficacité d'un traitement chez l'Homme (et vice versa) pour des populations bactériennes communes qui se transmettent par contact direct par la chaîne alimentaire ou venant de l'environnement.

Par exemple, l'homologation de l'enrofloxacin (connue sous le nom commercial de BaytrilND) au Royaume-Uni en 1993 est associée à l'émergence de la résistance aux quinolones de *Salmonella Typhimurium* DT104 chez l'Homme (cf. figure 1) (Lars B. Jensen, 2008).

Figure 1



Émergence de la résistance humaine aux quinolones chez *Salmonella Typhimurium* DT104 au Royaume-Uni après l'homologation de l'enrofloxacin (fluoroquinolones) chez les animaux de rente (Lars B. Jensen, 2008)

Les salmonelles peuvent provoquer une gastro-entérite aiguë nécessitant un traitement antibiotique lors de complications. Le sérovar *Salmonella Typhimurium* DT104 est une bactérie résistante à cinq familles d'antibiotiques, ce qui limite les options de traitements et met en danger la vie de la personne atteinte.

Le problème est d'autant plus important que la perte d'efficacité des antibiotiques n'est pas contrebalancée par l'arrivée de nouvelles molécules sur le marché. D'où la nécessité urgente aujourd'hui de repenser l'utilisation de ces précieuses molécules.

Actuellement, les antibiotiques sont utilisés pour traiter et contrôler des infections bactériennes, mais aussi pour stimuler la croissance des animaux. La réflexion que mènent depuis plusieurs années les organisations internationales et les associations professionnelles aboutit à un consensus de base : éviter

l'utilisation d'antibiotiques important pour la santé humaine comme facteur de croissance.

L'utilisation d'antibiotiques importants pour la santé humaine comme facteurs de croissance sera interdite d'ici 3 ans aux États-Unis (National action plan for Combating Antibiotic-Resistant Bacteria (CARB)- March 2015). Le Canada va dans la même voie (cf. article Porc Québec d'avril 2015, p. 56).

Concrètement, l'usage judicieux des antibiotiques passe par la prévention ou le traitement efficaces des maladies par le vétérinaire qui se préoccupe de limiter l'apparition de résistance aux antibiotiques et d'assurer l'absence de résidus d'antibiotiques dans la viande destinée à la consommation humaine. Ainsi, il doit choisir le bon antibiotique pour la bactérie ciblée, respecter les paramètres de dosage, de voie d'administration, de durée de traitement et de temps de retrait, tout en tenant compte du contexte économique.

En prévenant les maladies, en améliorant la santé et le bien-être des porcs, chacun des intervenants de la filière peut jouer un rôle déterminant.

La clé pour une meilleure santé des porcs : les paramètres d'élevage

Dans les systèmes de production modernes, de nombreux facteurs interreliés, infectieux et non infectieux, modifient la santé des porcs. La biosécurité, l'environnement des porcs, la régie du troupeau et l'alimentation sont des facteurs non infectieux qui influencent la santé des animaux en modifiant leur exposition et leur sensibilité aux infections bactériennes. Optimiser ces différents facteurs contribue à une meilleure santé des porcs et à un usage moindre des antibiotiques (cf. figure 2). Il faut cepen-

tant réaliser que l'usage des antibiotiques ne peut être supprimé totalement, car le bien-être animal exige que des animaux soient soignés adéquatement.

Les stratégies de réduction de l'usage des antibiotiques dans les élevages de porcs sont regroupées en trois catégories (EIP-AGRI, 2014) :

- Amélioration de la santé animale pour réduire le besoin d'antibiotiques (meilleure biosécurité, amélioration de la régie, du bâtiment, de l'environnement des porcs, etc.).
- Usage de stratégies alternatives aux antibiotiques (vaccination, approches nutritionnelles, etc.).
- Changements des habitudes et éducation des différents intervenants de l'industrie porcine.

L'usage de ces antibiotiques importants en santé humaine demeure disponible pour traiter et contrôler des infections bactériennes. Donc, ensemble, faisons en sorte que ces traitements restent efficaces.

La gestion du problème de résistance aux antibiotiques en industrie porcine est une responsabilité partagée entre les divers intervenants du secteur (vétérinaires, éleveurs, techniciens, agronomes, meuniers, etc.) La formation continue de ces intervenants facilitera la mise en œuvre de stratégies favorisant un usage judicieux des antibiotiques. Un programme d'information comprenant des articles, conférences et capsules vidéo est en développement à la Chaire de recherche en salubrité des viandes, en partenariat avec les Éleveurs de porcs du Québec. Et à la ferme, quelles pratiques peut-on modifier pour améliorer la santé des porcs et diminuer l'usage des antibiotiques ? ■

Figure 2

Améliorer la santé et le bien-être animal

- Prévenir l'introduction de bactéries/virus (contrôle des mouvements d'animaux et de personnes).
- Prévenir la dissémination de bactéries/virus (nettoyage-lavage-désinfection, limiter les contacts entre porcs).
- Améliorer la biosécurité.
- Minimiser le stress (contrôle de l'environnement et de l'ambiance).
- Âge et gestion du sevrage (minimiser le nombre de déplacements, sevrage plus tardif).

Solutions de rechange spécifiques aux antibiotiques

- Amélioration du statut immunitaire (vaccination contre les infections bactériennes et virales).
- Programme d'éradication de bactéries/virus, troupeaux à haut statut sanitaire.
- Changements nutritionnels (acidification de l'eau ou des aliments, prébiotiques, probiotiques, granulométrie, etc.).

Changements des habitudes et éducation des différents intervenants de l'industrie porcine

- Changement des attitudes (benchmarking/étalonnage, information, formation continue, communication).
- Diagnostic médical/plan d'action spécifique basé sur un diagnostic (clinique et de laboratoire) et des données historiques.

Prévention des maladies

Animaux en santé

Moindre utilisation des antibiotiques

Exemples de stratégies utilisables pour favoriser la prévention des maladies et une moindre utilisation des antibiotiques (adapté de Postma et al., 2015).

Caroline Duchaine, Ph.D., chercheure à l'Institut Universitaire de cardiologie et pneumologie de Québec |

Professeure titulaire à la Faculté de sciences et de génie de l'Université Laval et membre du CRIPA

Daniel Grenier, Ph.D., chercheur au Groupe de Recherche en Écologie Buccale |

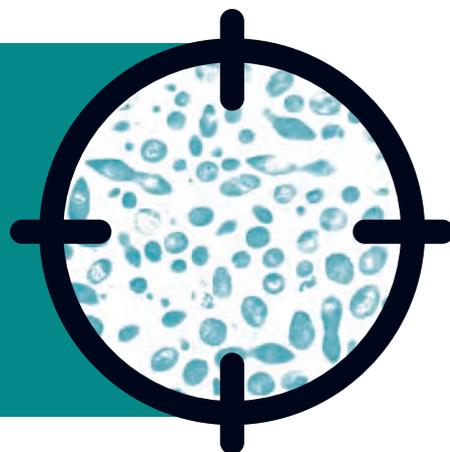
Professeur titulaire à la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval et membre du CRIPA

Cécile Crost, Ph.D., coordonnatrice | Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole

Hélène Poirier, agr., agente de transfert | Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole helene.poirier@umontreal.ca

Quand *Streptococcus suis* décide de prendre l'air!

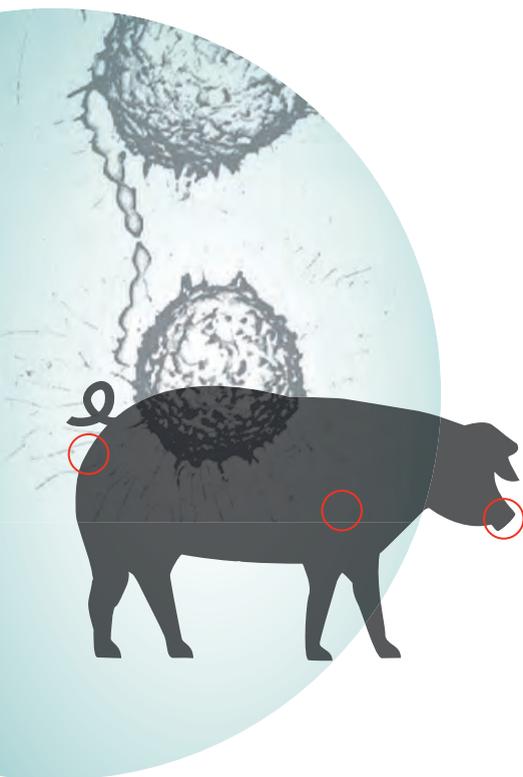
Bien logé au niveau des amygdales, des cavités nasales, mais aussi dans le tractus digestif et génital, *Streptococcus suis* (*S. suis*) est un pathogène qui peut causer des septicémies, des méningites et des pneumonies autant chez les porcelets que les porcs adultes.



Depuis de nombreuses années, la professeure Caroline Duchaine et son équipe s'intéressent aux bioaérosols et à leur rôle sur la santé respiratoire des travailleurs, dont les éleveurs de porcs¹. Récemment, cette bactérie a été reconnue responsable de foyers d'infection chez l'humain notamment en Asie, et également en Amérique chez les travailleurs en porcherie. Si de rares cas d'infections humaines sont rapportés au Canada, il semble que justement tous ne soient pas déclarés comme tels. Elle a notamment mis en évidence une adaptation du système immunitaire chez les éleveurs qui leur permet de tolérer l'exposition aux bioaérosols présents dans leur ferme. Or, ces recherches peuvent aussi bénéficier aux animaux. C'est pourquoi, en 2013, elle a rejoint le Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole (CRIPA) et s'est associée au professeur Daniel Grenier qui possède une expertise sur la bactérie

Streptococcus suis un pathogène porcine et humaine à l'origine de nombreuses infections.

Ce pathogène a la propriété de se disperser dans l'air, sous forme d'aérosol, et de pouvoir être inhalé. Les deux chercheurs ont étudié la dispersion par aérosolisation de *S. suis* dans les bâtiments confinés d'élevages porcins. Lors de ce projet de recherche, Marc Veillette (professionnel de recherche), Laetitia Bonifait et Valérie Létourneau (stagiaires post-doctorales), ont tenté de savoir si le pathogène était présent dans des bâtiments d'élevage même si aucun cas n'avait été confirmé et s'il persistait dans l'air au fil du temps dans des bâtiments ayant eu des cas d'infection. Ainsi, il a été étudié la présence de *S. suis* dans les bioaérosols de l'air. Les bioaérosols étant des particules qui contiennent des composants biologiques (microorganismes, toxines, pro-





L'étude a démontré que les aérosols de *S. suis* demeurent en suspension dans l'air durant une période de 5 semaines.

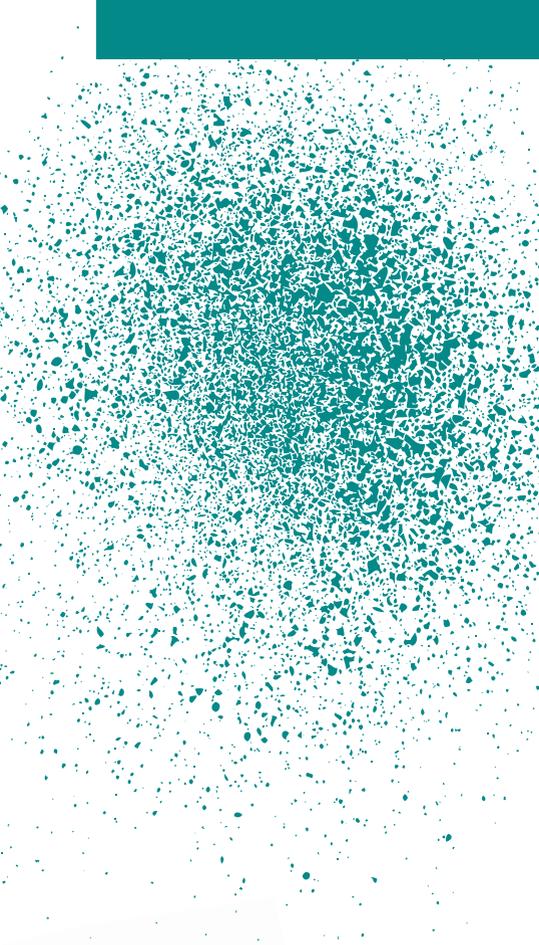
téines, particules de litière et de fumier, etc.). L'équipe a également vérifié si les travailleurs pouvaient être colonisés par cette bactérie. Il est connu que la concentration en bioaérosols fluctue considérablement selon les pratiques d'élevage, la saison, le type d'alimentation, la propreté des bâtiments, par exemple, et que cela affecte la qualité de l'air ambiant inhalé par les travailleurs et les animaux. Dans l'étude présentée ici, la surveillance a été réalisée dans des bâtiments où des cas d'infections à *S. suis* ont été rapportés ainsi

que dans des bâtiments ne présentant pas d'infection à *S. suis*. La présence de bactéries, toutes espèces incluses (bactéries totales) et de *S. suis* a été mesurée avec une technique de pointe (PCR quantitative d'ADN). Les résultats ont démontré la présence de *S. suis* dans l'air de 100 % des bâtiments confinés d'élevage de type engraissement/finisseur pour lesquels des cas avaient été documentés. On a aussi retrouvé la présence du pathogène dans 100 % des bâtiments considérés sains.

Tel un visiteur qui décide de s'incruster

Par la suite, la persistance des bactéries totales et de *S. suis* a été vérifiée dans un bâtiment où la présence de *S. suis* dans l'air avait été confirmée, et ce, pour une période de 5 semaines. L'étude a démontré que les aérosols de *S. suis* demeurent en suspension dans l'air tout au long de cette période (jusqu'à 5 semaines). Fait intéressant, la proportion de la bactérie retrouvée dans l'air, sous forme intacte (c'est-à-





Ce pathogène a la propriété de se disperser dans l'air, sous forme d'aérosol, et de pouvoir être inhalé.



Un appareillage sophistiqué permet de mesurer la présence des bactéries et d'autres particules présentes dans l'air des bâtiments d'élevage.

dire montrant une intégrité de la membrane cellulaire), pouvait s'élever jusqu'à 13 %. De plus, *S. suis* a été retrouvé lors d'un échantillonnage par écouvillon dans la flore nasopharyngée (narine/gorge) de 14 des 21 travailleurs dans les porcheries finisseurs, suggérant bel et bien leur exposition significative au pathogène.

Grâce à cette recherche, on en sait maintenant plus sur *S. suis* : sa capacité de dispersion par aérosol, sa présence confirmée chez les travailleurs et sa réelle persistance dans les bâtiments confinés des élevages porcins. De telles recherches pourraient aussi servir à des études sur les virus.

Une meilleure compréhension des bioaérosols comme mode de transport des pathogènes mènera à un meilleur contrôle des maladies associées. La persistance de certains pathogènes dans l'air indique qu'ils sont bien adaptés à cet environnement et que d'éventuelles approches de « nettoyage » de l'air devraient être développées. ■



Source

Laetitia Bonifait, Marc Veillette, Valérie Létourneau, Daniel Grenier et Caroline Duchaine. (2014). *Applied and Environmental Microbiology*. Detection of *Streptococcus suis* in bioaerosols of swine confinement buildings, DOI: 10.1128/AEM.04167-13

¹Références:

Jakob H Bønløkke, Yvon Cormier, Marc Veillette, Arnold Radu, Anne Mériaux et Caroline Duchaine (2012). *Immunologic mechanisms in the adaptation of swine farm workers to their work environment*. *Innate Immunity*, DOI: 10.1177/1753425912466576

Jakob Hjort Bønløkke, Marc Veillette, Anne Mériaux, Caroline Duchaine et Yvon Cormier (2012). *Work Related Health Effects in Swine building Workers after Respiratory Protection Use*. *Journal of Occupational and Environmental Medicine* 54(9):1126-32

Valérie Létourneau, Benjamin Nehmé, Daniel Massé, Anne Mériaux, Yvon Cormier et Caroline Duchaine (2010). *Human pathogens and tetracycline-resistant bacteria in bioaerosols of swine confinement buildings and in nasal flora of hog producers*. *International Journal of Hygiene and Environmental Health* 213(6):444-9.

RECETTE

BAVETTE DE PORC BARBECUE

CHIMICHURRI AU POIVRON VERT

INGRÉDIENTS

Bavettes

6 oz
Bavettes de porc
180 g

Marinade

2 gousses d'ail, épluchées et ciselées
1 branche de thym, effeuillée
1 branche de romarin, effeuillée
3/4 tasse
Huile d'olive
190 ml

Chimichurri au poivron vert

1 poivron vert, coupé en deux et épépiné
1 gousse d'ail, épluchée
1 échalote, épluchée, coupée grossièrement
1 tasse persil plat frais
250 ml (1/2 tasse) coriandre fraîche
125 ml (1/2 c. à thé) origan séché
3 ml piment jalapeno, épépiné, coupé en deux
1/3 tasse huile d'olive
80 ml (1 c. à table) vinaigre balsamique blanc
15 ml Jus et zeste d'une lime
Sel et poivre au goût
Une pincée de piment de Cayenne moulu (facultatif)

PRÉPARATION

Au four

Préchauffer le four, grille au centre, à 350 °F.
Sur une plaque allant au four, déposer les deux moitiés de poivron et faire cuire jusqu'à tendres au toucher.
À l'aide d'un robot culinaire, réduire en purée le poivron, l'ail, l'échalote, les herbes, l'origan, la moitié du piment jalapeno, le jus et le zeste de lime.
Ajouter graduellement l'huile d'olive et le vinaigre balsamique jusqu'à l'obtention d'une texture onctueuse.
Assaisonner au goût. Pour un goût plus relevé, ajouter l'autre moitié du piment jalapeno et le piment de Cayenne.

Au barbecue

Préchauffer le barbecue à intensité maximale.
Retirer les bavettes de la marinade, les déposer sur une grille et les laisser s'égoutter 5 minutes.
Disposer les bavettes sur la grille très chaude du barbecue et faire griller 2 minutes par côté ou selon la cuisson désirée, en les retournant de temps en temps pour imprimer un quadrillé sur la viande.
Badigeonner les bavettes de chimichurri et servir.

PORTIONS : 4
PRÉPARATION : 15 MINUTES
CUISSON : 25 MINUTES
COUPE : BAVETTE

Pour plus de plaisir : www.leporcduquebec.com

Sécuriser le réseau du transport des porcs au Québec : plusieurs actions structurantes

Le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) est impliqué dans trois actions structurantes pour sécuriser le réseau du transport des porcs au Québec. Pendant l'année 2014, une équipe du CDPQ a travaillé à la livraison d'un programme d'accompagnement des entreprises de transport du Québec. À la suite de ce premier projet en transport, soit au printemps 2015, le CDPQ a entamé, avec les partenaires, le développement d'un concept de certification dans le transport, mais cette fois, à l'échelle canadienne. En parallèle, depuis mars 2015, le CDPQ s'emploie à développer un service pour les transporteurs de porcs au Québec. Ce service devrait être opérationnel en septembre 2015.

La première action

Le principal objectif du premier projet (2014) était de réduire la fréquence d'introduction de la diarrhée épidémique porcine (DEP) et les risques de dispersion du virus dans le cheptel porcin du Québec par l'amélioration des installations, des équipements et des procédures de travail des entreprises impliquées dans le transport des porcs d'abattoirs et des porcs de réforme et par la sensibilisation des propriétaires d'abattoirs. Ce projet a été financé par l'Équipe québécoise de santé porcine et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Toutes les interventions réalisées dans le cadre de ce projet ont porté leurs fruits, car l'équipe d'intervention du CDPQ a pu observer des améliorations substantielles des installations et des procédures de travail chez plus de 60 % des entreprises visitées à la fin du projet (automne 2014 – hiver 2015). De plus, l'équipe d'intervention du CDPQ a recensé 20 entreprises de transport ayant des projets d'amélioration de leurs installations de lavage de camions existantes ou de construction de nouvelles installations. L'ébauche d'un outil d'étalonnage des entreprises de transport, élaboré dans le cadre de ce projet, est la pièce maîtresse d'un programme d'accréditation en biosécurité (à venir) pour les entreprises de transport du Québec et celles des autres provinces canadiennes (Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, etc.).

La deuxième action

Le principal objectif du deuxième projet était de développer et valider les concepts pour un programme canadien d'accréditation/certification en biosécurité à venir pour les entreprises de transport et les stations de lavage. Ce projet a été financé par les Éleveurs de porcs du Québec et par le Conseil canadien de la santé porcine (CCSP).

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet ont permis de :

1. Bonifier les outils pour mesurer et étalonner les normes de biosécurité des entreprises de transport.
2. Réaliser des audits des entreprises de transport, des stations de lavage, des processus de lavage.
3. Arrimer les idées et les concepts avec, d'une part, les différents partenaires sur le terrain au Québec (transporteurs, producteurs et vétérinaires) et, d'autre part, entre les principales régions qui produisent les porcs canadiens (Québec, Ontario et les provinces de l'Ouest).

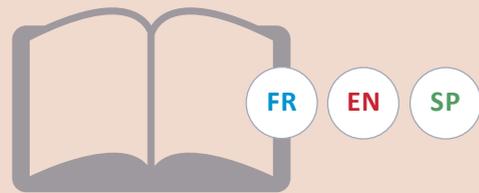
Ce deuxième projet a permis de proposer un cadre de travail canadien pour un programme d'accréditation à venir qui permettra de sécuriser les activités de transport des porcs vers les abattoirs et les centres de rassemblement au pays.



SERVICES LINGUISTIQUES EN PRODUCTIONS ANIMALES

Pour tous les documents à traduire, que ce soit vers le français, l'anglais ou même l'espagnol, le Centre de développement du porc du Québec inc. offre un service de traduction spécialisé en productions animales et en agriculture en général.

Il offre également ses services pour ce qui est de la révision linguistique de documents et même de rédaction dans l'une des trois langues. Il ne faut pas hésitez à recourir à leurs services rapides et de grande qualité.



SUR WWW.CDPQ.CA

- ➔ Procédure d'échantillonnage de remorque et de station de lavage.
- ➔ Procédure d'échantillonnage - centre de rassemblement.
- ➔ Cahier de formation sur tous les aspects pour faire la transition vers le logement collectif des truies gestantes, des équipements à la conduite d'élevage – en français et en anglais.
- ➔ Enriching the living space of pigs to comply with the Code : fiche d'information sur les méthodes d'enrichissement de l'environnement des porcs.
- ➔ Additifs alimentaires ayant des effets sur la santé ou sur les performances de croissance chez le porc et la volaille. ■



La troisième action

Le service « Transport » envisagé par l'équipe interprofessionnelle au CDPQ devrait s'articuler autour de deux composantes : 1) un programme d'accréditation en biosécurité pour les entreprises de transport du Québec, voire du Canada; 2) un programme de formation pour les personnes impliquées dans la manipulation des porcs pour le transport (camionneurs, équipe de chargement, etc.).

Le programme d'accréditation en biosécurité pour les entreprises de transport est basé sur la réalisation d'un audit qui permet la catégorisation en trois groupes « OR », « ARGENT » et « BRONZE ». La catégorisation est un reflet de la conformité des installations et des procédures de travail par rapport aux meilleures pratiques en biosécurité. L'entreprise auditée recevra un certificat du CDPQ et sa participation au programme sera publique.

Le programme de formation a comme objectif de certifier la connaissance des techniques qui permettent une manipulation respectueuse des animaux et l'application des mesures de biosécurité conformément aux attentes sociétales dictées par les connaissances ainsi que les lois et règlements. Les personnes qui auront suivi la formation recevront une carte de compétence distribuée par une organisation reconnue.

Le détail des modalités du service « Transport » du CDPQ sera défini au cours de l'été 2015. De plus, le développement de ce service sera arrimé avec les autres initiatives des partenaires du secteur porcin du Québec et du Canada.



Sébastien Turcotte a été nommé au poste de responsable du champ d'expertise « Bâtiments et régie d'élevage ».

NOUVELLE NOMINATION

Depuis qu'il est au CDPQ, soit depuis février 2011, M. Turcotte a touché aux questions de ventilation, d'automate nourricier, de quais de chargement, des nouvelles normes de bien-être animal. Au cours des trois dernières années, il a accompagné plus de 30 entreprises pour aménager le logement collectif de leurs truies gestantes.

DE PORC ET D'AUTRE

Audrey Gendron, collaboration spéciale agendron@upa.qc.ca



LES JAPONAIS NE RAFFOLENT PAS QUE DU PORC

On le sait bien, les Japonais raffolent du porc du Québec. Saviez-vous qu'ils adorent aussi les fruits, surtout s'ils ont une forme parfaite et un goût savoureux?

Dans le cadre d'une vente aux enchères tenues en mai dernier, un lot de deux cantaloups Yubari, la marque la plus prestigieuse au pays, a été vendu pour l'impressionnante somme de 1,5 million de yens (environ 15 000 \$ CA).

En avril, deux mangues très recherchées avaient, pour leur part, trouvé preneur pour la somme de 300 000 yens (environ 3 000 \$ CA).

Sans aller jusqu'à déboursier de telles sommes, les Japonais sont prêts à vider leur porte-monnaie pour se procurer et offrir des fruits. Dans les boutiques spécialisées, les fruits sont présentés comme des bijoux. Même dans les supermarchés traditionnels, les fruits demeurent un produit dispendieux. Une pomme peut coûter plus de 3 euros (4,00 \$ CA). ■

Source : yahoo.com, 22 mai 2015

« DONNE-MOI UN PORC OU JE TE TIRE! »

Les employés d'une boucherie en banlieue de Buenos Aires en Argentine ont dû faire face à une menace plutôt insolite en mai dernier. Un homme s'est présenté au commerce, quelques minutes avant son ouverture, armé d'un pistolet. « Donne-moi un porc ou je te tire », a-t-il lancé en pointant son pistolet sur un employé qui désossait un porc dans l'arrière-boutique.

« Je suis venu voir ce qu'il se passait, car j'entendais des cris. J'ai entendu « Donne-moi le porc ou je te tire », c'est là que je me suis rendu compte qu'on était en train de se faire braquer », a raconté le boucher Ariel Martiarena.

« Quand je suis venu voir ce qu'il se passait avec mon couteau à désosser, l'homme a pris peur et m'a dit de retourner derrière dans l'arrière-boutique », a-t-il relaté. « Je n'étais cependant pas trop inquiet, car j'ai vu qu'il voulait seulement voler un porc, apparemment il n'avait pas du tout l'intention de voler ni argent, ni portable, ni quoi que ce soit d'autre. »

Sous le choc, le boucher a eu du mal à décrocher l'énorme carcasse de porc de plus de 50 kg. Le voleur a donc fini le travail, en décrochant lui-même le morceau de viande, gardant toujours son arme à la main. Attendu par un complice, le voleur a quitté les lieux à bord d'une moto, le demi-porc volé sur le dos. ■

Source : lapresse.ca, 21 mai 2015

UN RADAR MILITAIRE CONFOND VACHES ET AVIONS



En Suisse, des radars militaires utilisés pour la défense nationale identifient des vaches comme des avions ennemis. Cité par le quotidien Blick, le ministre de la Défense de la confédération suisse a expliqué que ce problème est probablement causé par la géographie du pays. « Apparemment cela fonctionne en plaine, mais en montagne, lorsque par exemple une vache se déplace sur les versants, le radar identifie l'animal comme un objet ennemi », a expliqué Ueli Maurer devant la commission de sécurité nationale du pays. Gageons que cette situation ne fait pas rire le gouvernement suisse ni les agriculteurs! ■

Source : huffingtonpost.fr, 14 mars 2015

UN RÔTI DE PORC DE 250 MÈTRES POUR UNE BONNE CAUSE

Un boucher français a relevé un défi de taille : établir un record du monde pour une cause qui lui tient grandement à cœur! Il a concocté un rôti de porc de 250 mètres de long et pesant 2 tonnes dans le but de le vendre au profit de la recherche contre le cancer chez les enfants. Le défi semble avoir été relevé avec succès, car le record est en voie d'être homologué.

Impressionnés par l'exploit du boucher et touchés par la cause, les clients du boucher ont pu se procurer un morceau du fameux rôti au coût de 10 euros le kilo (13,50 \$ CA). Tous les profits ont été remis à l'association Gueriduncancer. ■

Source : france3.fr, 15 mars 2015

